



Bilan Social 2013



Avant-propos

Pour la quatrième année consécutive, un bilan social est réalisé pour présenter précisément l'évolution des ressources humaines et la politique sociale de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il a bien sûr fait l'objet d'un échange en comité technique et a été approuvé le 26 septembre 2013 par le conseil d'administration. Il faut d'ailleurs rappeler que la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche confirme l'importance de ce document pour la politique de l'établissement, en l'ajoutant dans les attributions du conseil d'administration.

Ce bilan social 2013 est une photographie collective, au 1^{er} janvier 2013, de l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, ingénieurs, techniciens et administratifs. Il illustre bien la diversité et la complémentarité des ressources humaines ainsi que la qualité des relations sociales, qui font la force et la richesse de notre université.

C'est un outil important pour favoriser le dialogue social auquel j'attache beaucoup d'importance. Il contribue à un fonctionnement démocratique, en offrant une base d'informations partagées. Il s'inscrit donc pleinement dans notre volonté de communication et de transparence.

C'est aussi un outil de diagnostic qui peut nous aider à anticiper l'évolution des besoins et à prendre les décisions adéquates en termes de pilotage des emplois et de la masse salariale.

Je remercie tous les services, coordonnés par le service pilotage de la direction des ressources humaines, qui ont participé à la constitution de ce bilan social 2013.

Je souhaite que sa lecture puisse vous donner les informations utiles et susciter de riches réflexions pour l'avenir de notre université.

Jean-Luc VAYSSIERE
Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Table des matières

Méthodologie	5
Chapitre 1 - Emplois	8
I. Les plafonds d'emplois	8
II. Les emplois délégués et la dotation établissement	9
A. Les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs	10
B. Les emplois BIATSS	11
III. Les emplois rémunérés sur ressources propres	12
Chapitre 2 - Effectifs	14
I. Effectif total	14
II. Effectifs des enseignants et enseignants-chercheurs	16
A. Les enseignants titulaires	16
B. Les enseignants contractuels	19
III. Effectifs des personnels BIATSS	21
A. Les BIATSS titulaires	22
B. Les BIATSS contractuels	23
IV. Autres catégories d'agents	25
A. Les agents hébergés dans les laboratoires de l'UVSQ	25
B. Les contractuels stagiaires	26
C. Les vacataires d'enseignement	26
D. Les vacataires étudiants	27
Chapitre 3 - Analyses catégorielles	30
I. Répartition dans les structures de l'UVSQ	30
A. Répartition globale des personnels dans les structures de l'université	30
B. Fiches de caractérisations des composantes de l'UVSQ	31
II. Les métiers des BIATSS de l'UVSQ	37
III. Répartition par âge et par sexe	41
A. Répartition hommes-femmes	41
B. Pyramides des âges	43
IV. Personnels de nationalité étrangère	46
V. Personnels handicapés	48
VI. Répartition géographique	49
VII. Les enfants des personnels	50
Chapitre 4 - Carrière	52
I. Promotions	52
A. Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs	52
B. Les BIATSS	53
II. Mouvements des personnels	54
A. Entrées de titulaires	54
B. Départs de titulaires	55
C. Mouvements des personnels contractuels	57
III. Activité	58
A. Positions statutaires	58
B. Temps partiels	59
C. CRCT et délégations	60

Chapitre 5 - Rémunérations	62
I. La masse salariale	62
II. Les primes des personnels	63
A. Les primes des personnels BIATSS	63
B. Les primes des personnels enseignants	64
Chapitre 6 - Formation des personnels	66
I. Bilan quantitatif de la formation professionnelle	66
II. Budget	67
III. Bilan qualitatif	68
Chapitre 7 - Conditions de travail	72
I. Prévention des risques	72
II. Santé des personnels	74
A. Bilan des congés de santé	74
B. Bilan des accidents de travail	74
C. Rapport du médecin de prévention des personnels	75
Chapitre 8 - Action sociale, culturelle et sportive	78
I. Bilan du service social des personnels	78
II. Bilan des activités de la DACASS	80
A. L'action sociale	80
B. L'action culturelle	82
C. Les centres de loisirs	83
D. L'action sportive.....	83
III. Le COSAC	85
Chapitre 9 - Instances et dialogue social	87
I. Le Conseil d'Administration	87
A. Présentation.....	87
B. Dernières élections	87
II. Le Conseil Scientifique	89
A. Présentation.....	89
B. Dernières élections	89
III. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire	91
A. Présentation.....	91
B. Dernières élections	91
IV. Le Comité Technique	93
A. Présentation.....	93
B. Dernières élections	93
V. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	94
A. Présentation.....	94
B. Dernières élections	95
VI. La Commission Paritaire d'Établissement	96
A. Présentation.....	96
B. Dernières élections	96
VII. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires	97
A. Présentation.....	97
B. Dernières élections	97
Annexes	99
Lexique	100
Glossaire	104

Méthodologie

Chapitre	Source	Période de référence	Commentaire / indicateurs
I – Emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel HARPEGE - Délégation d'emploi (DGESIP) - Relevé de décision du CA 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau des emplois voté par le CA : prévisionnel 2013 - Occupation des emplois au 01/01/2013 	Référence aux emplois et aux occupations en ETP et ETPPT
II & III - Effectifs et Analyses Catégorielles	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel HARPEGE - Logiciel GEISHA - Logiciel APOGEE (étudiants) - Données de la DREDVal - Dossiers administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} janvier 2013 pour la majorité - Sauf pour les invités : données sur l'année civile 2012 - et les stagiaires et vacataires : données du 01/09/2011 au 31/08/2012 	Référence à l'ensemble des personnes ayant un contrat ou un élément de carrière en cours à l'UVSQ (sauf vacataires et stagiaires) et ayant une affectation, quelle que soit leur position. Les vacataires, stagiaires étudiants et chercheurs hébergés sont traités dans une sous-partie
IV - Carrière	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel HARPEGE - Données du service des concours et des services recrutement et gestion collective de la DRH 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotions et mouvements de personnels : observation sur l'année civile 2012 - Données sur les positions et temps partiels : au 1er janvier 2013 - Autres données : l'année universitaire 2011-2012. 	La majorité des données ne porte que sur les personnels titulaires. Les personnels contractuels ne sont représentés que dans la partie « II - Mouvement de personnels – C » et « III – B. Temps partiels »
V - Rémunérations	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel HARPEGE - Données du service de la DPQAG (logiciel WINPAIE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Année civile 2011 et 2012 excepté concernant les primes BIATSS : tableau des primes voté pour 2013. 	
VI - Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel NEEVA - Données du service des Formations (DRH) 	<ul style="list-style-type: none"> - Années civiles 2011 et 2012 	
VII - Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du SPRP - Logiciel HARPEGE - Données du service des Formations (DRH) - Données du service de médecine de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des risques et Médecine de prévention des personnels : année civile 2011 et 2012 (sauf 1^{er} tableau, année universitaire) - Accidents du travail et Santé : année universitaire 2011-2012 	Référence à l'ensemble des personnes ayant un contrat ou un élément de carrière en cours à l'UVSQ (sauf vacataires) et ayant une affectation, quelle que soit leur position.
VIII - Action Sociale, Culturelle et Sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la DACASS - Bilan du service social des personnels - Bilan du COSAC 	<ul style="list-style-type: none"> - DACASS : sur l'année universitaire 2011-2012, excepté pour le bilan des adhérents du sport (année civile 2012). - Service social des personnels : du 1^{er} janvier au 31 Août 2012 - COSAC : années civiles 2011 et 2012 	
IX – Instances et dialogue social	<ul style="list-style-type: none"> - Données du service des affaires juridiques et institutionnelles de la Direction Générale des Services 	<ul style="list-style-type: none"> - Dernières élections des différents Conseils, Comités et Commissions 	

chapitre

Emplois

Chapitre 1 - Emplois

I. Les plafonds d'emplois

La loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a introduit de nouvelles responsabilités et compétences élargies (RCE) notamment en matière de gestion des ressources humaines et prévoit le transfert de la masse salariale Etat sur le budget de l'établissement, avec un montant limitatif de la dotation affectée à la masse salariale et assorti du plafond d'emplois de l'établissement, décompté en équivalent temps plein travaillé (ETPT).

La notion d'ETP prend en compte la quotité de travail : il s'agit des effectifs présents à une date donnée, corrigés par la quotité de travail des agents. L'ETPT proratise l'ETP en fonction de la durée de la période d'activité de l'agent, sur l'année civile.

On distingue donc pour chaque université :

- D'une part, un plafond d'emplois autorisé par l'Etat, relatif aux emplois qu'il finance.
- D'autre part, un plafond de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement égal au plafond des emplois autorisés par l'Etat, majoré des emplois financés par les ressources propres de l'établissement. Ce plafond global est voté par le conseil d'administration de l'université au moment du vote du budget et peut-être modifié en cours de gestion par le biais d'une décision budgétaire modificative (DBM).

TABLEAU DES EMPLOIS PRESENTE PAR L'ETABLISSEMENT A L'APPUI DU BUDGET 2013

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT	
Enseignants et enseignants-chercheurs	Permanents Titulaires	627		627
	Non permanents CDD	233	110	343
	S/total EC	860	110	970
BIATSS	Permanents Titulaires	359		359
	Non permanents CDI	19	34	53
	Non permanents CDD	101	228	329
S/total Biatss		479	262	741
Totaux		1 339	372	1 711
		Plafond des emplois fixé par l'Etat		Plafond global des emplois voté par le CA

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois.

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement (1350 ETP en 2013)

II. Les emplois délégués et la dotation établissement

Le Ministère délègue un certain nombre d'emplois à l'université qui dispose donc d'un stock, par catégories d'emplois. Ces emplois peuvent être occupés par des personnels titulaires ou contractuels.

En principe, un emploi est occupé à 100% par un agent travaillant à temps plein et appartenant à un corps correspondant à la catégorie de l'emploi.

Les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel dégagent des moyens inutilisés, appelés rompus de temps partiel (RTP). Ces rompus permettent, pour une année, la création de supports d'emplois, qui peuvent être occupés par des contractuels.

Par ailleurs il y a une « Dotation Etablissement » complémentaire qui est constituée de :

- certains emplois faisant l'objet d'une subvention de l'Etat, après être passés du budget de l'Etat au budget propre des universités.
- Une dotation attribuée en compensation du sous-encadrement de personnels BIATSS (appelée « compensation BIATSS) qui peut servir au recrutement des BIATSS comme des personnels enseignants et/ou chercheurs.

OCCUPATION DES EMPLOIS ETAT (EN ETP) AU 01/01/2013

	BIATSS	Enseignant	Total
Etat Délégué	386,3	747,2	1133,5
Rompus de tps partiel	8,8	2,8	11,6
Dotation Etablissement	61,5	126,3	187,8
Total général	456,6	876,3	1332,9

Cette occupation est observée à la date du 1er janvier 2013.

Certains emplois peuvent s'avérer être inoccupés à cette date, suite au départ de l'ancien titulaire du poste, et être dans l'attente d'une future occupation par un agent contractuel ou titulaire (par la voie d'un recrutement, d'une promotion par liste d'aptitude, d'une réintégration, etc.) ou d'un «repyramidage» (transformation de l'emploi en un emploi d'une autre nature).

A. Les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs

OCCUPATION DES EMPLOIS DELEGUES ENSEIGNANTS ET DE LA DOTATION ETABLISSEMENT (EN ETP) AU 01/01/2013

Population	Catégorie d'Emploi	Nb emplois	Occupation en ETP			% occupation emploi
			par des titulaires	par des contractuels	Total occupation	
Enseignant chercheur	Prof. des Universités	134	127	6	133	99%
	Maitre de Conf.	273	262,5	8,8	271,3	99%
	Physicien	2	1		1	50%
	Physicien Adjt	5	4,6		4,6	92%
	Astronome Adjt	2	2		2	100%
	PR surnombre	4	3		3	75%
Total emplois Ens. Chercheurs		420	400,1	14,8	414,9	99%
Enseignant Hospitalo-universitaire	Prof. Univ hosp.	90	89		89	99%
	Maitre de conf. Hosp	38	33	5	38	100%
	Maitre de conf. MG	1	1		1	100%
	Praticien Hospitalo-univ.	5		5	5	100%
	Surnombre HU	5	5		5	100%
Total emplois Ens. Hosp. Universitaires		139	128	10	138	99%
Enseignant 2nd degré	Prof. Agrégé	66	63,3	2	65,3	99%
	Prof. Certifié	29	27,3		27,3	94%
	Prof Lycées Professionnels	2	2		2	100%
Total emplois Ens. second degré		97	92,6	2	94,6	98%
Contractuel	Pers. Associé	18		17	17	94%
	ATER	27		25,5	25,5	94%
	Doctorants	65		64,5	64,5	99%
	Prof. médecine ass.	1		1	1	100%
	Ass. Ens. Sup. Médical	7		7	7	100%
	Assist disciplines médicales	73		72	72	99%
	Ens. ass. médecine générale	3		2,5	2,5	83%
	Lecteur, Maitre de langues	8		8	8	100%
	Autre occupation*			28,3	28,3	
Total emplois Ens. Contractuels		202	0	225,8	225,8	112%
Total des emplois		858	620,7	252,6	873,3	102%

(*Autre occupation : supports d'emplois « créés » temporairement par utilisation de la compensation BIATSS en attente, par exemple, de la libération d'un emploi délégué ou de la dotation établissement vacant).

Au 1er janvier 2013, les emplois et la dotation ENSEIGNANTS présentaient une légère sur-occupation (102%). Ce dépassement, à une date donnée, est possible dès lors qu'il est compensé au cours de l'année par une consommation moins élevée sur certains mois de 2013. En effet, le respect du plafond Etat s'apprécie en moyenne annuelle.

B. Les emplois BIATSS

OCCUPATION DES EMPLOIS DELEGUES BIATSS ET DE LA DOTATION ETABLISSEMENT (EN ETP) AU 01/01/2013

Population	Catégorie d'Emploi	Nb emplois	Occupation en ETP (y compris rompus)			
			par des titulaires	par des contractuels	Total occupation	% occupation emploi
AENES & Agt Cont. Admin	Agent Comptable	1	1,0		1,0	100%
	Administrateur ENESR	2	1,0	1,0	2,0	100%
	Attaché AENES	5	3,0	2,0	5,0	100%
	Secrétaire AENES	20	14,9	4,0	18,9	95%
	Adjoint ENES	37	29,8	4,0	33,8	91%
	Secrétaire Général	1	1,0	0,0	1,0	100%
	Agent Contr Adm	1	1,0		1,0	100%
Total emplois AENES		67	51,7	11,0	62,7	94%
ITRF	Ingénieur de recherche	31	30,8		30,8	99%
	Ingénieur d'étude	75	64,8	11,0	75,8	101%
	Assistant ingénieur	31	28,1	1,0	29,1	94%
	Technicien	73	67,5	4,7	72,2	99%
	Adjoint technique	87	73,9	10,0	83,9	96%
Total emplois ITRF		297	265,1	26,7	291,8	98%
Bibliothèque	Conservateur	5	4,3		4,3	86%
	Bibliothécaire	8	6,7	1,0	7,7	96%
	Bibliothécaire Assist Spéc	11	9,3	1,0	10,3	94%
	Magasinier	16	14,4	1,0	15,4	96%
Total emplois Bibliothèques		40	34,7	3,0	37,7	94%
Santé & Social	Infirmier	3	2,4		2,4	80%
	Assistant de service social	1	0,8		0,8	80%
Total emplois Santé et Social		4	2,4	0,0	2,4	60%
Compensation BIATSS	Tous corps	58		61,5	61,5	106%
Total compensation BIATSS		58	0,0	61,5	61,5	106%
Total des emplois		466	353,9	102,2	456,1	98%

Au 1er janvier 2013 98% des emplois et de la dotation BIATSS étaient occupés (à 77.6% par des titulaires et à 22.4% par des contractuels) ce qui est plus qu'en 2011 et 2012 (où 95% des emplois étaient occupés).

III. Les emplois rémunérés sur ressources propres

OCCUPATION DES EMPLOIS REMUNERES SUR RESSOURCES PROPRES (EN ETP) AU 01/01/2013

Population	Caractéristique de l'occupant	ETP	dont financés sur contrats / conventions	% financement
BIATSS	CDI	32,7	6,5	20%
	CDD	197,7	45,1	23%
	Apprenti	7,0	2,0	29%
	Catégorie A	110,9	48,6	44%
	Catégorie B	60,8	1,0	2%
	Catégorie C	65,7	4,0	6%
Total BIATSS		237,4	53,6	23%
ENSEIGNANT et/ou CHERCHEUR	Ens-chercheur CDD	7,0	1,0	14%
	Enseignant CDD	11,0	2,0	18%
	Chercheur CDD	72,8	66,3	91%
	Doctorant	54,0	21,0	39%
	Contractuel HU	1,5	1,5	100%
Total ENSEIGNANT		146,3	91,8	63%
Total général		383,7	145,4	38%

Les écarts pouvant être observés entre ce tableau de l'occupation des emplois et le tableau des emplois présentés par l'établissement au CA s'expliquent par le fait que ce dernier est le résultat d'une prévision annuelle moyenne tandis que le tableau ci-dessus est le reflet de la réalité au 1er janvier 2013.

Notre établissement compense sa relative sous-dotation, notamment en emplois BIATSS, en utilisant ses ressources propres pour recruter des personnels utiles à son développement. Par ailleurs, le financement de la recherche via les appels à projets nationaux ou européens a entraîné un accroissement sensible du nombre de recrutements sur contrat de recherche depuis 3 ans.

chapitre

Effectifs

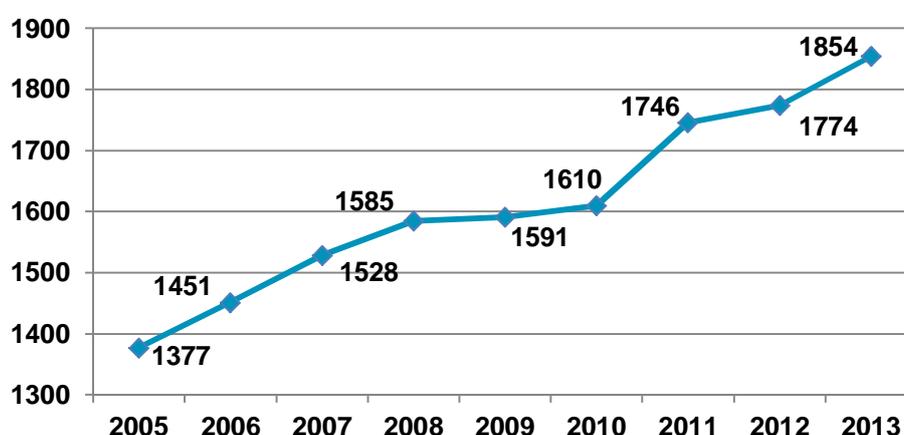
Chapitre 2 - Effectifs

La date d'observation des effectifs est le 1er janvier 2013 (sauf précision contraire). A noter cependant que les enseignants invités, contrairement aux autres personnels, ont été observés sur toute l'année 2012, afin qu'ils soient au mieux représentés, compte tenu de la durée souvent courte de leur contrat (ainsi parmi les 14 invités observés dans les effectifs du 1^{er} janvier 2013, un était présent à cette date, les 13 autres étaient présents au cours de l'année 2012).

Toutes les données de ce chapitre, relatives aux effectifs, concernent l'ensemble des 1854 personnels de l'université (indépendamment des positions statutaires ou modalités de service – cf. commentaire ci-dessous).

I. Effectif total

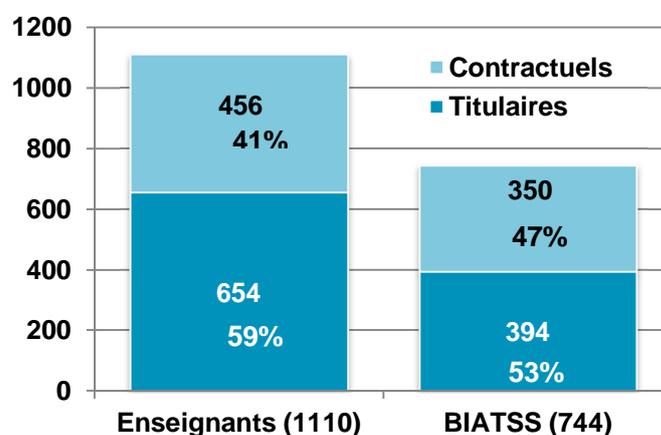
EVOLUTION DE L'FFECTIF TOTAL ENTRE 2005 ET 2013



Sont comptabilisés comme faisant partie des personnels, l'ensemble des personnels titulaires de l'établissement, qu'ils soient en position d'activité, mais aussi de détachement, de disponibilité, de congé parental, de CRCT, de délégation, de congé longue durée ou de longue maladie.

Sont également comptabilisés tous les personnels qui avaient un contrat en cours au 1^{er} janvier 2013, hormis les personnels vacataires et stagiaires étudiants qui feront l'objet d'une partie spécifique.

CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS



CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS : COMPARAISON 2012 ET 2013

En effectifs

	2012	2013	Variation
Ensemble	1774	1854	4,5%
Titulaires	1006	1048	4,2%
Contractuels	768	806	4,9%
Enseignants et /ou chercheurs	1044	1110	6,3%
Titulaires	628	654	4,1%
Contractuels	428	456	6,5%
BIATSS	730	744	1,9%
Titulaires	378	394	4,2%
Contractuels	340	350	2,9%

En ETP

	2012	2013	Variation
Ensemble	1640,7	1734,4	5,7%
Titulaires	932	977,1	4,8%
Contractuels	708,7	756,3	6,7%
Enseignants et /ou chercheurs	962,9	1038,1	7,7%
Titulaires	593	619,7	4,5%
Contractuels	381,9	418,4	9,3%
BIATSS	677,8	696,3	2,7%
Titulaires	339	357,4	5,4%
Contractuels	326,8	338,9	3,7%

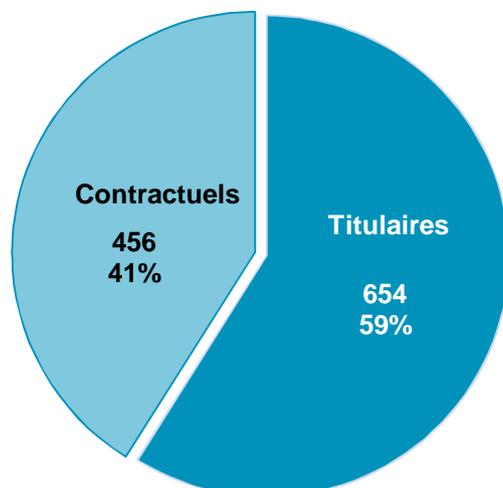
Au 1^{er} janvier 2013, l'effectif des personnels de l'UVSQ atteignait 1854 agents, parmi lesquels 59.9% d'enseignants, enseignants-chercheurs et enseignants hospitalo-universitaires, et 40.1% de personnels BIATSS.

Avec un total de 1774 agents au 1^{er} janvier 2012, l'effectif des personnels de l'UVSQ a donc connu une hausse de 4.5% en un an.

Nous relèverons que les effectifs de l'année 2012 ont été réajustés par rapport au précédent Bilan Social, suite à un affinement de la répartition BIATSS / Enseignants chez les personnels contractuels. Ainsi, 12 agents comptabilisés parmi les BIATSS lors de l'édition du Bilan Social 2012 ont été recodés comme enseignants et/ou chercheurs dans un souci de précision et de comparaison avec l'année 2013.

II. Effectifs des enseignants et enseignants-chercheurs

STATUT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET/OU CHERCHEURS



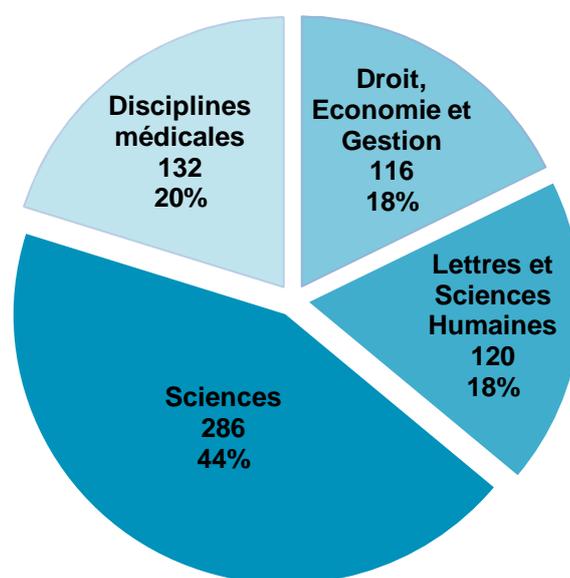
A. Les enseignants titulaires

Entre 2012 et 2013, la répartition des personnels enseignants au sein des grandes populations que sont les Enseignants du Second Degré (15.1%), les Enseignants-Chercheurs (64.2%) et les Enseignants Hospitalo-Universitaires (20.7%) n'a pas connu de changement significatif.

REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION ET PAR CORPS

	Effectifs	ETP
Ens. 2nd degré	100	93,6
Agrégés	63	57,6
Certifiés	29	28
Prof.Lycées Prof.	5	5
Prof. EPS	3	3
Ens. Chercheurs	422	398,1
Astronomes Adjt	2	2
Physiciens Adjt	5	4,6
Physiciens	2	1
Maîtres de Conférences	279	261,5
Professeurs des Universités	134	129
Ens. Hos. Univ. Et EC univ méd générale	132	128
MCF de Médecine Générale	1	1
Maîtres de Conf. Prat. Hospitalier	36	33
Prof. de Médecine Générale	1	1
Prof. Univ. Prat. Hosp.	94	93
Total	654	619,7

REPARTITION PAR GROUPES DE DISCIPLINES



REPARTITION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PAR SECTION CNU

Sections CNU	Effectifs	Sections CNU	Effectifs
Droit, Economie et Gestion	97	Sciences	242
01 - Drt. priv. sc. crim.	23	25 - Mathématiques	10
02 - Drt. publ.	17	26 - Maths. appliqués	20
03 - Hist. drt. & inst.	3	27 - Informatique	52
04 - Sc. politique	10	28 - Mil. denses & matér.	11
05 - Sc. économiques	27	30 - Mil. dilués & optiq.	5
06 - Sc. de gestion	17	31 - Chim. théo., phys.	1
Lettres et Sciences Humaines	83	32 - Chim. org. min. ind.	28
09 - Lang. & litt. franc.	8	33 - Chim. des matériaux	9
10 - Litt. comparées	2	34 - Astron. astrophys.	10
11 - Lang. & litt. ang.	19	35 - Struc. évol. Terre	3
14 - Lang. & litt. roman.	2	36 - Terre solide	1
18 - Arts	2	37 - Météo océanographie	13
19 - Socio., démographie	15	60 - Mécan., génie mécan.	12
20 - Anth., eth., préhis.	1	61 - Génie informatique	16
21 - His. & civ. : ancien	6	62 - Energ., génie procé.	3
22 - His. & civ. : cont.	10	63 - Electronique	10
23 - Géo. phys. & autres	5	64 - Biochimie, biologie	7
24 - Amén. espace, urbain	1	65 - Biologie cellulaire	28
71 - Sc. info. communic.	6	66 - Physiologie	2
72 - Epis., his. sc. tec.	1	67 - Biolog. pop. & écol.	1
74 - Sc. & tec. act. phy.	5	Total	422

REPARTITION DES ENSEIGNANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE MEDECINE GENERALE PAR SECTION CNU

Sections CNU	Effectifs	Sections CNU	Effectifs
Disciplines médicales	132	49 - Méd. phys. réadapt.	3
42 - Anat. cytol. path.	2	49 - Neurologie	3
42 - Anatomie	3	49 - Psychiat. d'adultes	3
42 - Cytologie histol.	3	50 - Chir. ortho. traum.	5
43 - Biophys. méd. nucl.	2	50 - Derm.-vénérologie	1
43 - Radiol. imag. médi.	5	50 - Rhumatologie	3
44 - Bioch. biol. moléc.	7	51 - Cardiologie	2
44 - Nutrition	3	51 - Chir. vasc ; méd vasc	2
44 - Physiologie	5	51 - Chir.thor. & cardio.	1
45 - Bact-vir ; Hyg.hosp.	7	51 - Pneumologie	2
45 - Mal. infect. ; trop.	2	52 - Gastroentér ; hépat.	4
46 - Biostat. inf.méd. TC	3	52 - Néphrologie	1
46 - Epid., éco. santé	4	52 - Urologie	1
46 - Méd. lég. & dr.santé	5	53 - Chir. générale	2
46 - Méd.& santé au trav.	2	53 - Méd int. ; gériatrie	8
47 - Cancéro ; radiothér.	1	54 - Biol. & méd. dévelpt.	3
47 - Génétique	3	54 - Endo.diab.mal. métab	1
47 - Hémato ; transfusion	4	54 - Gyn-obst ; gyn. méd	3
47 - Immunologie	3	54 - Pédiatrie	3
48 - Anesth. réan. chir.	5	55 - Chir. maxill. & stom	1
48 - Pharm. fond. ; clin.	4	55 - O.R.L.	1
48 - Réan. médicale	2	55 - Ophtalmologie	2
48 - Thérapeutique	2	Total	132

REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE PAR DISCIPLINE

Discipline 2 nd degré	Effectifs	Discipline 2 nd degré	Effectifs
Droit, Economie et Gestion	19	Sciences	44
8010 - ECONOMIE GEST.	17	1300 - MATHEMATIQUES	15
8031 - ECO.INFO.D	1	1500 - PHYSIQUE - CHIMIE	2
8041 - SECRETARIA	1	1510 - SCIEN.PHY.-PHY.APPLI	6
Lettres et Sciences Humaines	37	1900 - EDUCAT.PHYS.SPORT	3
0202 - LETTRES MODERNES	4	4100 - GENIE MECA.-MECAN.	5
0210 - LET HIS GE	1	4201 - MECA GENE	1
0421 - ALLEMAND	2	5100 - GENIE ELECTRIQUE	10
0422 - ANGLAIS	21	5101 - ELECTRONIQUE	1
0426 - ESPAGNOL	3	7100 - BIOCHIM.-GENIE BIOL.	1
1000 - HISTOIRE-GEO.	2	Total	100
1052 - H-G OCCIT	1		
1100 - SC. ECO. ET SOCIALES	3		

B. Les enseignants contractuels

La population des contractuels enseignants et/ou chercheurs a quant à elle connu une nette évolution au cours de l'année 2013. Si sa part dans l'ensemble des enseignants reste stable, sa composition en revanche est différente. Effectivement, si la part des contractuels hospitalo-universitaire n'a pas évolué (22%), la part des contractuels chercheurs est passée de 19% à 29%, tandis que celle des agents effectuant des enseignements est passée de 58% à 49%.

Ceci s'explique par l'augmentation des contrats de chercheurs et par la hausse du nombre de doctorants exerçant une activité complémentaire autre que l'enseignement.

REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

	Effectifs	ETP
Enseignement	223	190,6
Doctorants	75	75
ATER	46	39,5
Lecteurs et Maîtres de langue	8	8
Enseignants CDD	20	16,5
Ens. Chercheur CDD	29	23,1
Associés	31	15,5
Invités *	14	14
Hospitalo-universitaire	99	95
Ass.Hosp.Univ. Et Ch.cli.univ-ass.hôp.	80	80
Assoc. Chf.Clin. Tpl et Associé Assist. Tpl	5	5
Ch.cli.univ.Med.Géné	2	2
Associé Mc.HU MTps	4	2
Associé Pr.HU MTps	4	2
Prat.Hosp.Univ.	4	4
Recherche	134	131,8
Chercheurs CDD	42	40,6
Doctorants sans enseignements	72	71,6
Post-doctorants	20	19,6
Total	456	417,4

* Rappelons que les personnels invités sont observés sur toute l'année civile 2012

ANCIENNETE DES ENSEIGNANT ET/OU CHERCHEURS CONTRACTUELS

Ancienneté	Effectifs	%
Moins de 6 mois	142	31,1%
Entre 6 mois et 1 an	31	6,8%
Entre 1 et 2 ans	126	27,6%
Entre 2 et 3 ans	64	14,0%
Entre 3 et 4 ans	32	7,0%
Entre 4 et 5 ans	18	3,9%
Entre 5 et 10 ans	27	5,9%
10 ans et plus	16	3,5%
Total	456	100%

➤ Les enseignants invités

Au cours de l'année 2012, l'UVSQ a employé **14 enseignants invités**, parmi lesquels 13 hommes et 1 femme, ce qui a représenté au total **42 « mois invités »**. A noter que en 2011, l'UVSQ avait recruté 14 personnels invités pour un total de 45 « mois invités »

A noter qu'un agent a eu 2 contrats d'un mois sur l'année 2012, d'où un nombre de contrat supérieur au nombre d'invités observé sur l'année.

DUREE DES CONTRATS

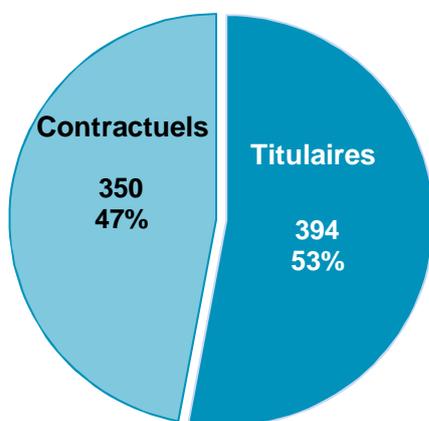
Durée	Nb de contrats
1 mois	9
2 mois	1
3 mois	1
6 mois	2
7 mois	1
9 mois	1
Total	15

PAYS DE NATIONALITE

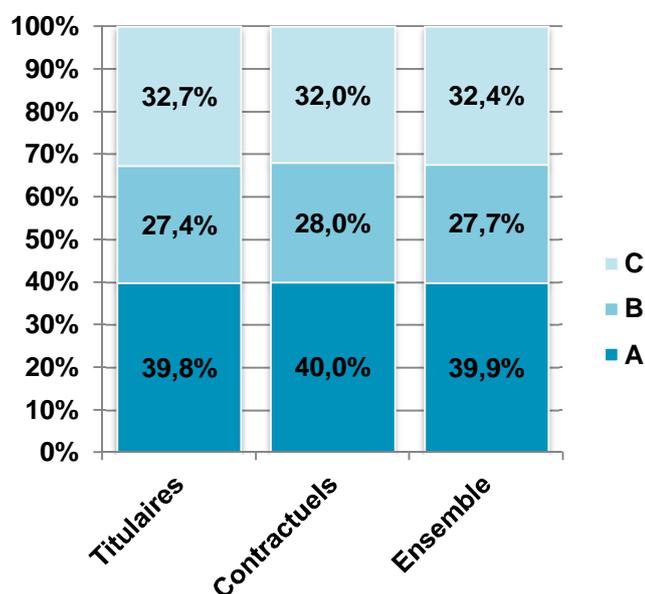
Pays de nationalité	Effectifs
ALLEMAGNE	1
AUSTRALIE	1
BRESIL	1
CANADA	2
ETATS-UNIS	1
GRECE	1
ITALIE	1
JAPON	2
ROUMANIE	1
ROYAUME-UNI	1
RUSSIE	1
UKRAINE	1
Total	14

III. Effectifs des personnels BIATSS

STATUT DES PERSONNELS BIATSS



REPARTITION PAR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE



REPARTITION PAR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE : COMPARAISON 2012 ET 2013

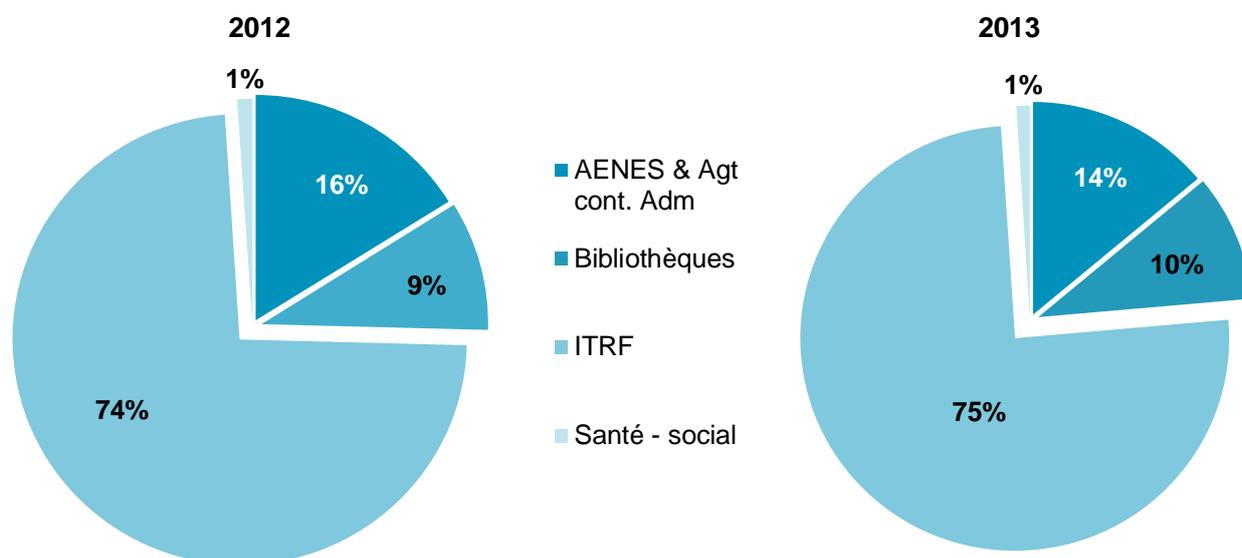
Catégorie FP	2012		2013	
	Effectif	%	Effectif	%
A	279	38,2%	297	39,9%
B	197	27,0%	206	27,7%
C	254	34,8%	241	32,4%
Total	730	100%	744	100%

La tendance observée depuis plusieurs années selon laquelle la part des personnels de catégorie C diminuait au profit des personnels de catégories A et B, que ce soit chez les titulaires ou chez les contractuels, se poursuit.

Effectivement, entre 2012 et 2013, les proportions des agents de catégories A, B et C sont respectivement passées de 38.2%, 27% et 34.8% à 39.9%, 27.7% et 32.4%.

A. Les BIATSS titulaires

REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION : COMPARAISON 2002 ET 2013



REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION ET PAR CORPS

	Effectifs	ETP
Agent cont. admin.	1	0,7
Agent cont. admin.	1	0,7
ITRF	297	270,1
Adjoint	80	74,1
Techniciens	78	69,5
Ass. Ingénieurs	32	28,9
Ing. d'études	73	65,8
Ing. de recherche	34	31,8
AENES	54	48,7
Adjoint	34	29,8
Secrétaires	16	14,9
Attachés	2	2
Administrateurs	1	1
Agt Comptable	1	1
Santé et social	4	3,2
Infirmières	3	2,4
Assistante Sociale	1	0,8
Bibliothèques	38	34,7
Magasiniers	15	14,4
Bibl. Assistants Spé	11	9,3
Bibliothécaires	7	6,7
Conservateurs	5	4,3
Total	394	357,4

REPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITE

BAP	Total
A - Sciences du vivant	16
B - Sciences chimiques et sciences des matériaux	13
C - Sciences de l'ingénieur, instrumentation	21
D - Sciences humaines et sociales	6
E - Informatique, Stat. Et Calc. Scientifique	31
F - Documentation, édition, communication	59
G - Patrimoine, logistique, prévention	52
I - Gestion scientifique et technique EPSCP	2
J - Gestion et pilotage	190
Santé et social	4
Total	394

B. Les BIATSS contractuels

REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION ET EQUIVALENT GRADE

	Effectif	CDD	CDI
Apprentis	7		
Bibliothèques	6	6	
Bibl. Adjt.	2	2	
Bibl. Adjt Spé	1	1	
Magasinier	3	3	
ITRF	330	284	46
ATRF	102	88	14
Technicien	94	85	9
Assistant ingénieur	37	32	5
Ingénieur d'étude	39	32	7
Ingénieur de recherche	58	47	11
Médico-sociaux	7	3	4
Infirmière	1		1
Médecin du SUMPPS	3	1	2
Psychologue	2	1	1
Médecin des personnels	1	1	
Total général	350	293	50

REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT : COMPARAISON ENTRE 2012 ET 2013

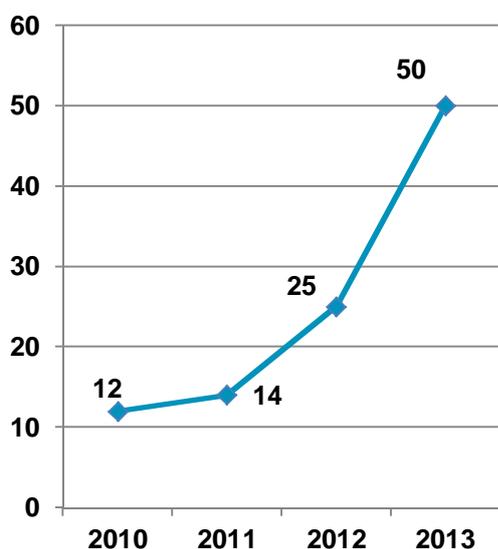
Contrat	2012		2013	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Apprenti	14	14	7	7,0
CDD	301	289,8	293	285,4
CDI	25	23	50	46,5
Total général	340	338,8	350	338,9

ANCIENNETÉ * DES BIATSS CONTRACTUELS

Ancienneté	Données		Effectifs		
	Effectifs	%	A	B	C
Moins de 6 mois	60	17,1%	31	12	17
Entre 6 mois et 1 an	32	9,1%	11	11	10
Entre 1 et 2 ans	68	19,4%	32	17	19
Entre 2 et 3 ans	62	17,7%	18	21	23
Entre 3 et 4 ans	39	11,1%	7	15	17
Entre 4 et 5 ans	26	7,4%	8	11	7
Entre 5 et 10 ans	50	14,3%	26	10	14
10 ans et plus	13	3,7%	7	1	5
Total général	350	100,0%	140	98	112

* L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à l'UVSQ de l'agent. Il est possible que cela inclût des périodes d'interruption de contrat pour certains

EVOLUTION DU NOMBRE DE CDI ENTRE 2010 ET 2013



La « loi Sauvadet » relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels a été adoptée en mars 2012.

Cette loi a modifié l'accès au Contrat à Durée Indéterminée (CDI). La transformation d'un contrat à durée déterminée en CDI est obligatoirement proposée aux contractuels ayant accompli au moins six ans dans le même établissement public et dans des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique.

Les interruptions de contrat de moins de trois mois ne font plus obstacle à la « cédésation » après une durée d'emploi de six ans.

C'est ainsi que entre le 1er janvier 2012 et le 1er janvier 2013, l'UVSQ a vu son nombre de CDI doubler.

Il est important de noter que cette loi prévoit également la titularisation de contractuels par le biais de concours réservés sur une période de 4 ans à compter de sa publication, sous certaines conditions d'ancienneté et de contrat.

La première campagne de concours réservée a lieu en 2013.

IV. Autres catégories d'agents

A. Les agents hébergés dans les laboratoires de l'UVSQ

REPARTITION DES PERSONNELS « HEBERGES » DANS LES LABORATOIRES DE L'UVSQ

Laboratoires	chercheurs (CNRS,CEA,INSERM)	ITA CNRS, CEA (IR, IE, Tech/Adm)	Ens. Cherch (PR, MC) Autres Etablissements	Total
IPSL	3	18		21
CESDIP	10	8	3	21
LATMOS	29	63	9	101
GEMAC	6	17		23
LGBC		1	1	2
ILV	14	10		24
LMV	5	1	1	7
LSCE	81	66		147
PRINTEMPS	6	1	1	8
PRISM	4	3	1	8
Santé publique	6	2		8
Physiopathologie et pharmacologie clinique de la douleur	1	3	2	6
ESR		2		2
VIP			2	2
CHCSC			9	9
SUDS			3	3
CEMOTEV			1	1
LISV				0
PHEMI	3	2	1	6
LOBIP			3	3
LAREQUOI				0
TOTAL	168	197	37	402

Entre 2012 et 2013 le nombre des personnels hébergés dans les laboratoires de l'UVSQ est resté stable passant de 405 à 402 agents.

B. Les contractuels stagiaires

Au cours de l'année universitaire 2011-12, l'UVSQ a recruté 47 stagiaires étudiants. Parmi ces agents, 35 avaient une gratification de stage (436" bruts à l'époque) et 12 étaient rémunérés au-delà de cette gratification.

Dernier diplôme obtenu	Effectifs	Durée	Effectifs
Baccalauréat	6	Moins d'1 mois	1
DEUG, DUT	5	1 mois	2
Licence / licence pro	19	2 mois	11
Maitrise / Master	15	3 mois	9
Dipl. d'ingénieur	2	4 mois	8
Total	47	5 mois	7
		6 mois	9
		Total	47

Affectation	Effectifs
Directions	3
IUT de Vélizy	4
OVSQ	13
UFR Santé	1
UFR Sc Sociales	4
UFR Sciences	22
Total	47

C. Les vacataires d'enseignement

VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT : EFFECTIFS ET NOMBRE D'HEURES EQUIVALENT TD (HETD) PAR COMPOSANTE (ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-12)

Composante	Nb de vacataires	HETD
UFR Sciences de la Santé	78	3 386,30
UFR Droit et Science Politique	302	10 479,45
UFR Sciences	371	9 549,82
UFR Sciences Sociales	168	6 847,00
ILEI - Institut des Langues et des Etudes Internationales	72	7 719,50
IEC - Institut d'Etudes Culturelles	148	5 193,75
ISM - Institut Supérieur de Management	58	3 823,95
OVSQ - Observatoire de Versailles St Quentin	137	2 788,70
IUT de Vélizy	170	12 976,12
IUT de Mantes-en-Yvelines	117	8 400,38
ISTY - Institut des Sciences et Techniques des Yvelines	39	1 780,70
TOTAL	1139	43 175,82

D. Les vacataires étudiants

Depuis plusieurs années, l'UVSQ propose à ses étudiants des emplois de vacataires leur permettant de financer leurs études. Il est important de préciser que même si cette population n'est pas représentée dans les effectifs de l'Université au sein du bilan social, elle reste une population gérée par l'établissement pour laquelle il investit une partie de sa masse salariale (317 484,73" en 2012).

DIPLOME DESCRIPTION DES VACATAIRES ETUDIANTS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-12)

DIPLÔME EN COURS	Total
Baccalauréat	3
Licence, Bachelor, DUT, BTS	115
Master	63
Médecine 1er cycle	2
Médecine 2ème cycle	18
Doctorat	1
Autre	4
Non spécifié	25
Total général	231

NATURE DES MISSIONS

Missions	Nb de Vacataires	Nb d'heures
Accueil	42	3 258,8
Aide administratif	4	259,3
Animateur centre de loisir	3	157,5
Appariteur	2	559,0
Autre	13	447,7
Inscriptions	31	3 520,0
Manifestations, salon, forum	8	132,5
Moniteur en Bibliothèque	20	5 362,0
Prise de notes pour les étudiants handicapés	17	700,7
Surveillance et secrétaire d'examen et anonymisation des copies	34	1 812,9
Télé-enquêteur, enquêteur et opérateur de saisie	18	1 238,3
Tutorat	79	2 838,3
Total général	271	20286,82

* Un même vacataire ayant exercé plusieurs missions est compté pour chacune des missions, ce qui explique la différence entre les totaux.

COMPOSANTE DE VACATION

Affectation	Nb de Vacataires	Nb d'heures
COMPOSANTES		
UFR DSP	13	650,0
UFR Sc Sociales	13	530,5
UFR Sciences	8	1180,0
UFR Sciences de la Santé	34	3909,8
IEC	12	200,0
ILEI	22	1251,0
ISTY	2	78,0
C2I	14	633,0
DIRECTION		
Direction - DACASS	4	233,5
Direction - Communication	9	66,5
Direction - DBIST	20	5362,0
Direction - DFE	15	330,5
Direction - DGS	1	12,0
Direction - DMGVA	13	1484,0
Direction - DPIE	1	75,0
Direction - DRH	1	159,3
Direction - DRIP	19	2388,5
Direction - DVE	17	581,0
Direction - SUMPPS	41	1 162,4
Total général	259	20286,8

* Un même vacataire ayant exercé dans plusieurs affectations est compté pour chacune des affectations, ce qui explique la différence entre les totaux.

chapitre

Analyses catégorielles

Chapitre 3 – Analyses catégorielles

I. Répartition dans les structures de IUVSQ

A. Répartition globale des personnels dans les structures de l'Université

AFFECTATION DES PERSONNELS DANS LES STRUCTURES DE L'IUVSQ

Structure	BIATSS	Enseignants et /ou chercheurs	Total	% de l'ensemble
Directions *	332	2,5	334,5	18%
Composantes et laboratoires	373,5	1070	1443,5	78%
Extérieur **	38,5	37,5	76	4%
Total	744	1110	1854	100%

* La structure « Directions » regroupe les directions et services suivants :

- ❖ Présidence
- ❖ Direction Générale des Services (DGS)
- ❖ Direction du Développement Durable
- ❖ Agence Comptable
- ❖ Centre d'Innovation Pédagogique (CIP)
- ❖ Direction de la Communication
- ❖ Direction de l'Action Culturelle, de l'Action Sociale et Sportive (DACASS)
- ❖ Direction des Finances (DF)
- ❖ Direction des Achats Responsables (DAR)
- ❖ Direction des bibliothèques et de l'information scientifique et technique (DBIST)
- ❖ Direction du Développement, des Partenariats et du Mécénat (DDPM)
- ❖ Direction de la Formation Continue (DFC)
- ❖ Direction de la Formation et des Etudes (DFE)
- ❖ Direction des Moyens Généraux (DMG)
- ❖ Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Environnement (DPIE)
- ❖ Direction du Pilotage de la Qualité et de l'Analyse de Gestion (DPQAG)
- ❖ Direction de la Recherche, des Etudes Doctorales et de la Valorisation (DREDVal)
- ❖ Direction des Ressources Humaines (DRH)
- ❖ Direction des Relations Internationales (DRI)
- ❖ Direction de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle (DRIP)
- ❖ Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- ❖ Direction de la Vie Etudiante (DVE)
- ❖ Service de Médecine de prévention des personnels (SMPP)
- ❖ Service de Prévention des Risques Professionnels (SPRP)
- ❖ Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

** La notion de personnel « Extérieur » fait référence à des personnels gérés par IUVSQ mais ne exerçant pas physiquement de fonctions au sein des locaux de l'établissement. Il peut s'agir de personnes en position de congé parental, de disponibilité, de détachement sortant, de congé longue durée. Cela peut également concerner des agents mis à disposition (d'un PRES par exemple).

AFFECTATION DES PERSONNELS DANS LES COMPOSANTES

Composante	BIATSS	Enseignants et /ou chercheurs	Total	%
IEC	13	68	81	6%
ILEI	16	40	56	4%
ISM-UVSQ	13,5	24	37,5	3%
ISTY	10,5	12,5	23	2%
IUT de Vélizy	49	87	136	9%
IUT Mantes	17,5	37	54,5	4%
OVSQ	48,5	105	153,5	11%
UFR de Sciences	116	288,5	404,5	28%
UFR DSP	20	78	98	7%
UFR Santé	51	275	326	23%
UFR Sc Sociales	18,5	55	73,5	5%
Total	373,5	1070	1443,5	100%

B. Fiches de caractérisation des composantes de l'UVSQ

Concernant les fiches des composantes, ont été pris en compte :

- les inscriptions étudiantes premières et secondes.
- les stagiaires, vacataires de enseignements et vacataires étudiants de l'année universitaire 2011-12

A noté qu'un agent affecté dans 2 composantes est compté comme un demi agent dans chaque composante (d'où des décimales dans certains effectifs), mais ses quotités respectives sont prises en compte dans les ETP.

UFR des Sciences		
	Effectif	ETP
Total	404,5	394,93
BIATSS	116	113,2
Contractuels	52	62,4
Titulaires	64	50,8
Enseignants et /ou chercheurs	288,5	281,73
Contractuels	121	165,63
Titulaires	167,5	116,1
Stagiaires (a. univ. 11-12)	22	
Etudiants	3349	
Personnels Enseignants et / ou chercheurs		
Fonction	Effectif	%
Enseignement	21	7%
Enseignement et recherche	219	76%
Recherche	48,5	17%
Vacataires d'enseignement	371	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	3549,82	
Personnels BIATSS		
Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	39	34%
Catégorie B	29	25%
Catégorie C	48	41%
Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	34	29%
Scolarité	21	18%
Soutien à l'ens et la recherche	19	16%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	11	9%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	31	27%
Vacataires étudiants	8	
Nb d'heures de vacances	1180	

UFR DSP

	Effectif	ETP
Total	98	92,6
BIATSS	20	19,6
Contractuels	10	9,6
Titulaires	10	10
Enseignants et /ou chercheurs	78	73
Contractuels	30	48
Titulaires	48	25
Etudiants	3093	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	0	0%
Enseignement et recherche	73	94%
Recherche	5	6%
Vacataires d'enseignement	302	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	10479,45	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	2	10%
Catégorie B	4	20%
Catégorie C	14	70%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	9	45%
Scolarité	10	50%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	1	5%

Vacataires étudiants	13
Nb d'heures de vacances	650

UFR de Santé

	Effectif	ETP
Total	326	318
BIATSS	51	49,4
Contractuels	30	20,4
Titulaires	21	29
Enseignants et /ou chercheurs	275	268,6
Contractuels	132	143
Titulaires	143	125,6
Stagiaires (a. univ. 11-12)	1	
Etudiants	4986	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	77	28%
Enseignement et recherche	175	64%
Recherche	23	8%
Vacataires d'enseignement	78	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	3386,3	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	22	43%
Catégorie B	9	18%
Catégorie C	20	39%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	13	25%
Scolarité	17	33%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	3	6%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	18	35%

Vacataires étudiants	34
Nb d'heures de vacances	3909,8

UFR des Sciences Sociales

	Effectif	ETP
Total	73,5	69,2
BIATSS	18,5	17,8
Contractuels	9,5	8,8
Titulaires	9	9
Enseignants et /ou chercheurs	55	51,4
Contractuels	22	32,9
Titulaires	33	18,5
Stagiaires (a. univ. 11-12)	4	
Etudiants	1633	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	6	11%
Enseignement et recherche	43	78%
Recherche	6	11%
Vacataires d'enseignement	168	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	6847	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	6	32%
Catégorie B	4,5	24%
Catégorie C	8	43%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	3,5	19%
Scolarité	6	32%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	7	38%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	2	11%

Vacataires étudiants	13
Nb d'heures de vacances	530,5

IEC

	Effectif	ETP
Total	81	77,4
BIATSS	13	12,1
Contractuels	5	7,8
Titulaires	8	4,3
Enseignants et /ou chercheurs	68	65,3
Contractuels	27	40,3
Titulaires	41	25
Etudiants	935	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	11	16%
Enseignement et recherche	45	66%
Recherche	12	18%
Vacataires d'enseignement	148	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	5193,8	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	4	31%
Catégorie B	5	38%
Catégorie C	4	31%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	3	23%
Scolarité	5	38%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	4	31%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	1	8%

Vacataires étudiants	12
Nb d'heures de vacances	200

ILEI

	Effectif	ETP
Total	56	53,6
BIATSS	16	15,8
Contractuels	13	3
Titulaires	3	12,8
Enseignants et /ou chercheurs	40	37,8
Contractuels	17	22,3
Titulaires	23	15,5
Etudiants	549	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	27	68%
Enseignement et recherche	13	33%
Recherche	0	0%
Vacataires d'enseignement	72	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	7719,5	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	6	38%
Catégorie B	6	38%
Catégorie C	4	25%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	9	56%
Scolarité	6	38%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	1	6%

Vacataires étudiants	22
Nb d'heures de vacances	1251

ISM

	Effectif	ETP
Total	37,5	36,3
BIATSS	13,5	13,5
Contractuels	11,5	2
Titulaires	2	11,5
Enseignants et /ou chercheurs	24	22,8
Contractuels	8	16
Titulaires	16	6,8
Etudiants	1365	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	3	13%
Enseignement et recherche	21	88%
Recherche	0	0%
Vacataires d'enseignement	58	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	3824	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	6	44%
Catégorie B	3,5	26%
Catégorie C	4	30%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	6,5	48%
Scolarité	4	30%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	1	7%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	2	15%

ISTY

	Effectif	ETP
Total	23	21,7
BIATSS	10,5	10,2
Contractuels	6,5	3,7
Titulaires	4	6,5
Enseignants et /ou chercheurs	12,5	11,5
Contractuels	5	7,5
Titulaires	7,5	4
Etudiants	271	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	4	32%
Enseignement et recherche	8,5	68%
Recherche	0	0%
Vacataires d'enseignement	39	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	1780,7	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	5	48%
Catégorie B	4	38%
Catégorie C	1,5	14%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	8,5	81%
Scolarité	1	10%
Soutien à l'ens et la recherche	1	10%

IUT de Vélizy

	Effectif	ETP
Total	136	126,5
BIATSS	49	47,5
Contractuels	15	33,1
Titulaires	34	14,4
Enseignants et /ou chercheurs	87	79
Contractuels	21	64,5
Titulaires	66	14,5
Stagiaires (a. univ. 11-12)	4	
Etudiants	1236	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	40	46%
Enseignement et recherche	46,5	54%
Recherche	0	0%
Vacataires d'enseignement	170	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	12976	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	9	18%
Catégorie B	11	22%
Catégorie C	29	59%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	32	65%
Scolarité	14	29%
Soutien à l'ens et la recherche	3	6%

IUT de Mantes

	Effectif	ETP
Total	54,5	51,8
BIATSS	17,5	16,8
Contractuels	5,5	11,3
Titulaires	12	5,5
Enseignants et /ou chercheurs	37	35
Contractuels	7	30
Titulaires	30	5
Etudiants	695	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	14	38%
Enseignement et recherche	23	62%
Recherche		0%
Vacataires d'enseignement	117	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	8400,4	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	2	11%
Catégorie B	6	34%
Catégorie C	9,5	54%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	9,5	54%
Scolarité	6	34%
Soutien à l'ens et la recherche	2	11%

OVSQ

	Effectif	ETP
Total	153,5	147,3
BIATSS	48,5	47,5
Contractuels	29,5	18,5
Titulaires	19	29
Enseignants et /ou chercheurs	105	99,8
Contractuels	62	42,4
Titulaires	43	57,4
Stagiaires (a. univ. 11-12)	13	
Etudiants	603	

Personnels Enseignants et / ou chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement	5	5%
Enseignement et recherche	64,5	61%
Recherche	35,5	34%
Vacataires d'enseignement	137	
Nombre d'heures de vacances (HETD)	2788,7	

Personnels BIATSS

Catégorie	Effectif	%
Catégorie A	27,5	57%
Catégorie B	11	23%
Catégorie C	10	21%

Fonction	Effectif	%
Admin., Technique, Com. Et Info	13	27%
Scolarité	5	10%
Soutien à l'ens et la recherche	1	2%
Labo - BIATSS Adm, scol, com, info	14,5	30%
Labo - BIATSS soutien à la recherche	15	31%

II. Les métiers des BIATSS de L'UVSQ

REPARTITION DES AGENTS BIATSS DE L'UVSQ DANS LES BAP, FAMILLES PROFESSIONNELLES ET EMPLOIS-TYPE (HORS AGENTS « EXTERIEURS » A L'ETABLISSEMENT)

BAP - FAMILLE PRO. - EMPLOI TYPE	EFFECTIF
BAP A - SCIENCES DU VIVANT	18
Biologie et recherche médicale	14
Ingénieur en techniques biologiques	1
Ingénieur en Biologie	2
Ingénieur Biologiste en plateforme scientifique	1
Technicien en sc de la vie et de la Terre, et biotechnologies	6
Préparateur en sc de la vie et de la Terre, et bio technologie	4
Milieus naturels et ruraux	1
Assistant en techniques d'études des milieux naturels et ruraux	1
Productions et expérimentations animales	1
Ingénieur en techniques d'expérimentation animale	1
Non spécifié	2
Non spécifié	2
BAP B - SCIENCES CHIMIQUES ET SCES DES MATERIAUX	15
Elaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux	1
Ingénieur en élaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux	1
Technique de synthèses chimiques	1
Ingénieur en synthèse chimique	1
Techniques d'analyses chimiques	4
Ingénieur en techniques d'analyse chimique	2
Assistant en techniques d'analyse chimique	2
Plusieurs familles pro.	9
Technicien en sciences physiques et en chimie	5
Préparateur en sciences physiques et en chimie	4
BAP C - SCIENCES DE L'INGENIEUR INSTRUMENTATION	22
Bureau d'études - Fabrications mécaniques - Chaudronnerie	2
Assistant en fabrication mécanique	1
Technicien en fabrication mécanique	1
Electronique, électrotechnique	12
Chef de projet ou expert électronicien en conception et développement	2
Chef de projet ou expert en conception ou intégration d'instruments	1
Ingénieur électronicien en développement et/ou expérimentation	1
Ingénieur électrotechnicien	1
Assistant électronicien	1
Technicien électronicien	6
Instrumentation et expérimentation	6
Ingénieur en techniques expérimentales	3
Ingénieur en conception et développement en expérimentation	1
Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	2
Verrerie scientifique	1
Assistant ingénieur en travail du verre	1
Non spécifié	1
Non spécifié	1

BAP D - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	5
Traitement et analyse de bases de données	5
Ingénieur de recherche en traitement et analyse de base de données	2
Ingénieur d'étude en traitement et analyse de bases de données	1
Technicien en production et analyse de données	2
BAP E - INFORMATIQUE STAT. ET CALC. SCIENTIFIQUE	54
Administration et gestion des systèmes d'information	2
Architecte des systèmes d'information	1
Administrateur de systèmes d'information	1
Calcul scientifique	1
Ingénieur en calcul scientifique	1
Etudes, développement et déploiement	8
Chef de projet ou expert en développement et déploiement d'applications	3
Ingénieur en développement et déploiement d'applications	4
Développeur, intégrateur d'applications	1
Systèmes informatiques, réseaux et télécommunications	28
Chef de projet ou expert systèmes informatiques, réseaux et télécommunications	16
Administrateur systèmes informatiques, réseaux et télécommunications	8
Gestionnaire de parc informatique et télécommunication	4
Plusieurs familles pro.	15
Technicien d'exploitation, de maintenance et de traitement des données	14
Opérateur d'exploitation et de maintenance informatique	1
BAP F - INFO, DOC, CULTURE, EDITION, COMM, TICE	38
Edition multi-supports, impression, graphisme	6
Secrétaire de rédaction	1
Designer	1
Opérateur d'exploitation et de fabrication	4
Information scientifique et technique, collections patrimoniales	5
Chargé de ressources documentaires	4
Chargé de système d'information documentaire	1
Médiation scientifique, Culture et Communication	15
Responsable de communication	1
Responsable de la communication	1
Chargé de l'action culturelle	1
Chargé de communication et des médias	4
Assistant de communication	4
Technicien en médiation scientifique et culturelle	4
Production TIC/TICE, audiovisuel, multimédia	10
Responsable TICE	2
Concepteur rédacteur site web	1
Développeur multimédia WEB	1
Réalisateur audiovisuel et multimédia	2
Ingénieur en technologie de la formation	1
Intégrateur multimédia web	2
Technicien des métiers de l'image et du son	1
Plusieurs familles pro.	1
Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales	1
Non spécifié	1
Non spécifié	1

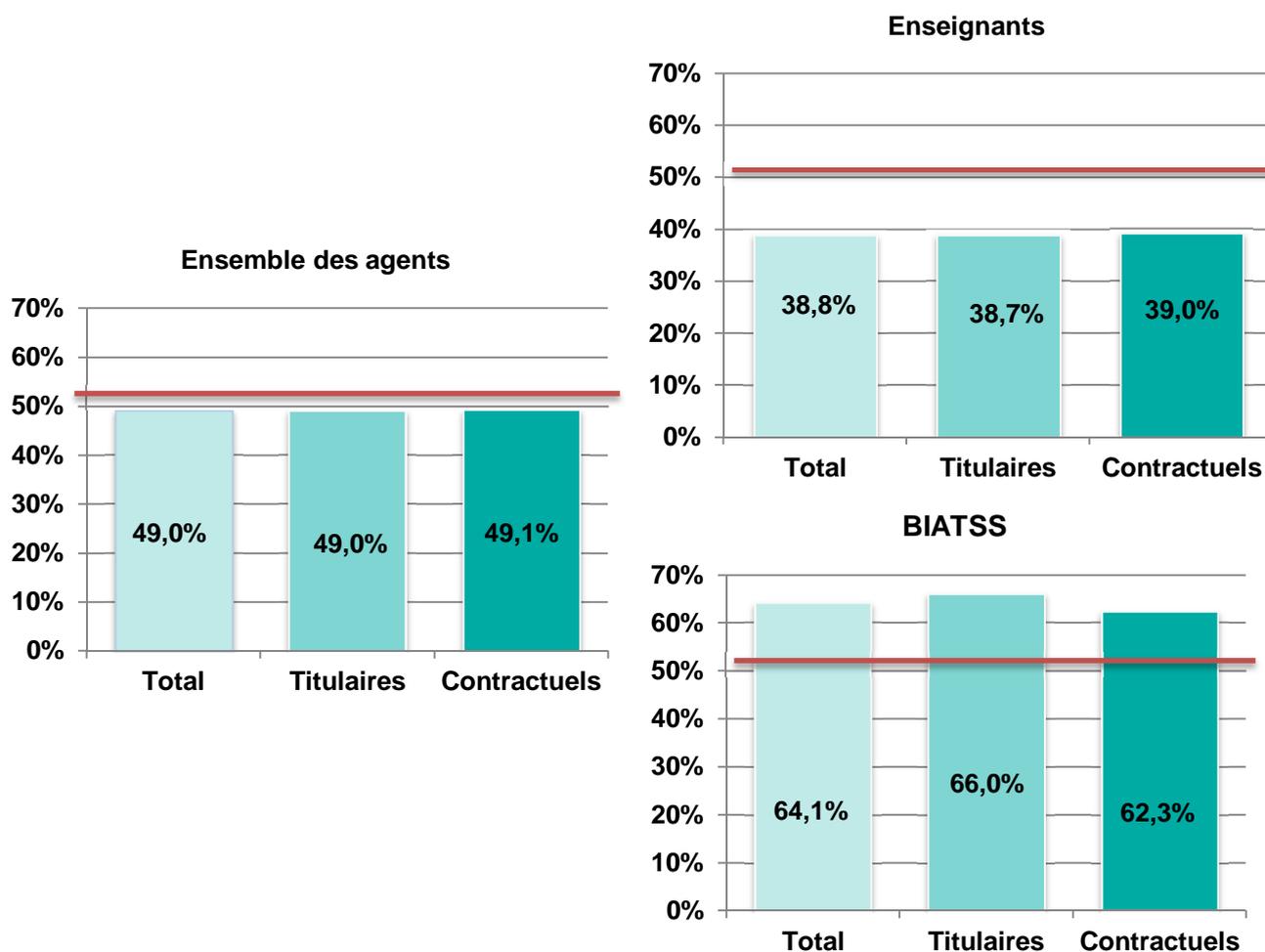
BAP G - PATRIMOINE, LOGISTIQUE, PREVENTION	106
Logistique et services généraux	5
Technicien logistique	4
Jardinier	1
Prévention, hygiène et sécurité	4
Ingénieur en prévention des risques	1
Assistant en hygiène et sécurité	1
Technicien hygiène et sécurité	2
Travaux et maintenance immobilière	26
Assistant gestion de données patrimoniales	2
Assistant technique maintenance et travaux immobiliers	2
Conducteur de travaux	2
Technicien aménagement intérieur	8
Technicien électricité	1
Technicien dessinateur	1
Opérateur de maintenance	10
Plusieurs familles pro.	71
Ingénieur du patrimoine immobilier et/ou logistique	1
Ingénieur maintenance et travaux immobiliers et/ou logistique	5
Opérateur logistique	65
BAP J - GESTION ET PILOTAGE	350
Administration et pilotage	31
Responsable de l'administration et du pilotage	6
Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage	21
Chargé du contrôle de gestion et/ou d'études	3
Qualiticien	1
Affaires juridiques	1
Responsable des affaires juridiques	1
Formation continue, orientation et insertion professionnelle	34
Chargé d'animation et d'ingénierie en formation continue	9
Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle	4
Assistant en ingénierie de formation continue	5
Assistant en orientation et insertion professionnelle	1
Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	15
Gestion financière et comptable	57
Responsable de la gestion financière et comptable	2
Chargé de la gestion financière et comptable	4
Chargé des achats et des marchés	2
Assistant en gestion financière et comptable	5
Gestionnaire financier et comptable	44
Ressources humaines	22
Responsable de la gestion des ressources humaines	1
Chargé de la formation des personnels	1
Chargé de la gestion des ressources humaines	5
Assistant de gestion des Ressources humaines	3
Gestionnaire des ressources humaines	12
Valorisation de la recherche et coopération internationale	12
Responsable de la coopération internationale	4
Responsable de la valorisation de la recherche	1
Chargé de la coopération internationale	2
Chargé de la valorisation de la recherche	5

Plusieurs familles pro.	188
Assistant en gestion administrative	20
Technicien en gestion administrative	65
Adjoint en gestion administrative	103
Non spécifié	5
Non spécifié	5
Bibliofil	46
Directeur adjoint des bibliothèques - Responsable de pôle documentaire	1
Directeur des bibliothèques	1
Chargé de ressources documentaires	4
Responsable de ressources documentaires	6
Responsable d'équipe	2
Médiateur documentaire	11
Agent des bibliothèques	21
Santé - Social	12
Médecin	3
Médecin de prévention pour les personnels	1
Psychologue	2
Assistante sociale	1
Infirmière	5
Non spécifié	40
Apprentis	7
Non spécifié	33
Total	706

III. Répartition par âge et par sexe

A. Répartition hommes-femmes

TAUX DE FEMINISATION



TAUX DE FEMINISATION DES PERSONNELS BIATSS PAR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE : COMPARAISON 2012 ET 2013

Catégorie	2012	2013	variation
A	62,2%	58,8%	- 3,4 points
B	72,1%	73,8%	+ 1,7 points
C	63,8%	62,7%	- 1,1 points
TOTAL	65%	64%	- 1,0 points

TAUX DE FEMINISATION DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES : COMPARAISON 2012 ET 2013

	2012	2013	Variation
Titulaires	39,0%	38,7%	-0,3 points
Ens. 2nd degré	43,0%	42,0%	- 1 point
Ens.-Chercheurs	41,4%	41,7%	+ 0,3 points
Ens. Hosp. Univ. & EC Méd. Génée.	28,0%	26,5%	-1,5 points
Contractuels	41,4%	39,0%	-2,3 points

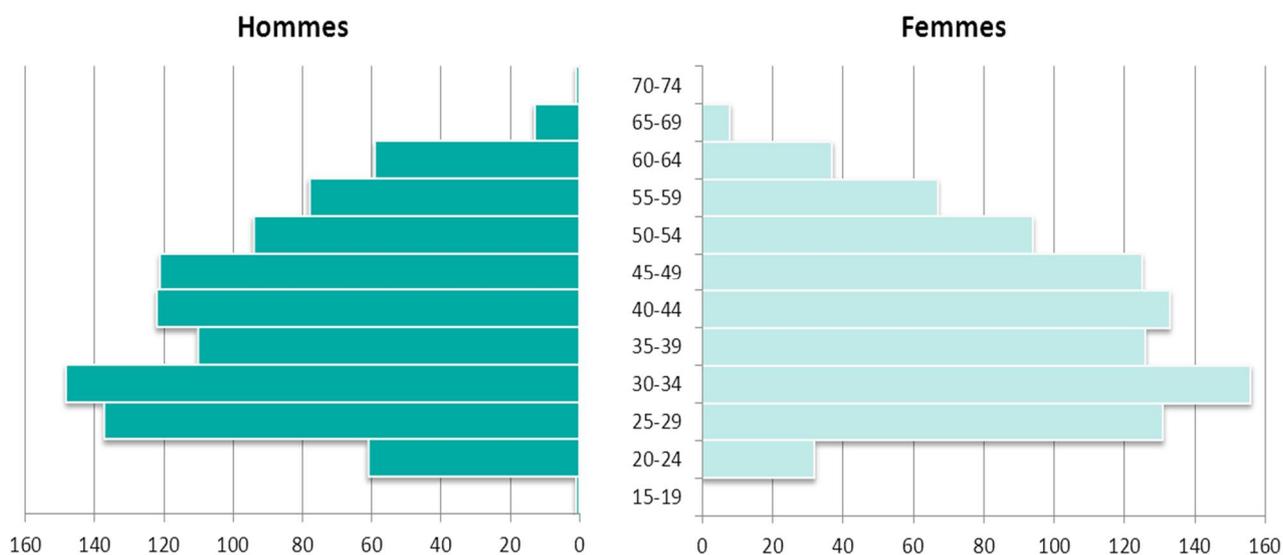
TAUX DE FEMINISATION DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES PAR CORPS AU 01/01/2012

	Taux de féminisation 2013
Ens. 2nd degré	42,0%
Agrégé	42,9%
Certifié	51,7%
P. EPS	0,0%
P.Lycées Prof.	0,0%
Ens. Chercheurs	41,7%
Astronome Adjoint	50,0%
Physicien Adjoint	60,0%
Physicien	50,0%
Maître de Conférences	47,3%
Professeur des Universités	29,1%
Ens. Hos. Univ. Et EC univ méd générale	26,5%
Maît. De Conf Prat. Hospitalier	58,3%
MCF De Médecine Générale	0,0%
Prof. De Médecine Générale	0,0%
Prof. Univ. Prat. Hosp.	14,9%
Total	39%

B. Pyramides des âges

➤ Ensemble des personnels

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

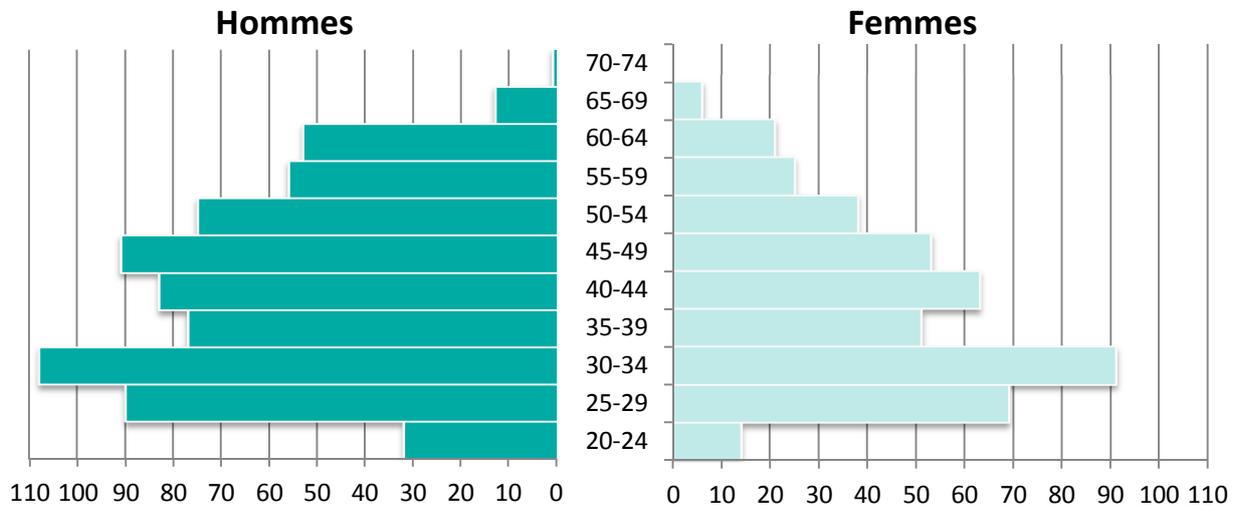


AGES MOYENS DES AGENTS

	Ages moyens
Ensemble	40,8 ans
Titulaires	45,7 ans
Contractuels	34,4 ans
BIATSS	40,1 ans
Enseignants	41,3 ans
Femmes	40,6 ans
Hommes	40,9 ans

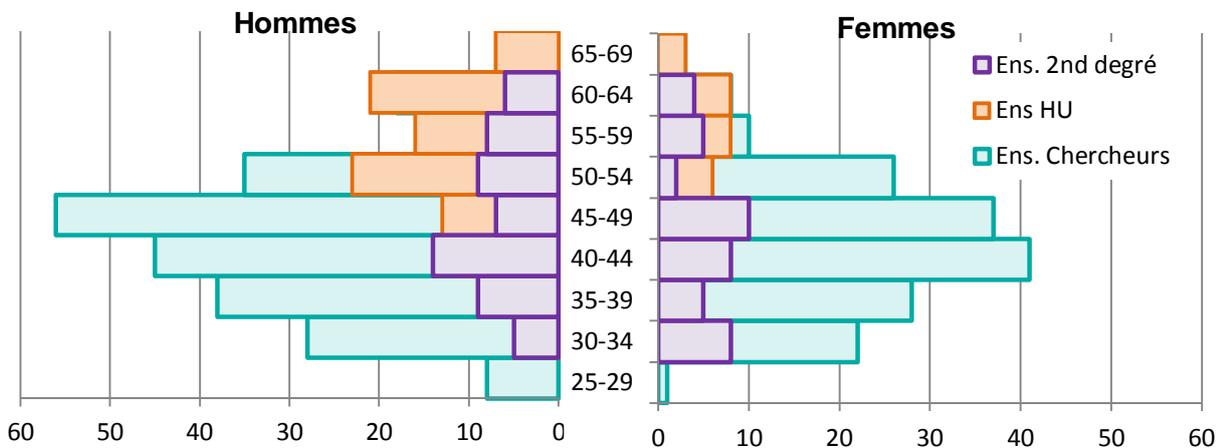
➤ Les Enseignants et/ou Chercheurs

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



➤ Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs titulaires

REPARTITION PAR AGE, PAR SEXE ET PAR TYPE DE POPULATION

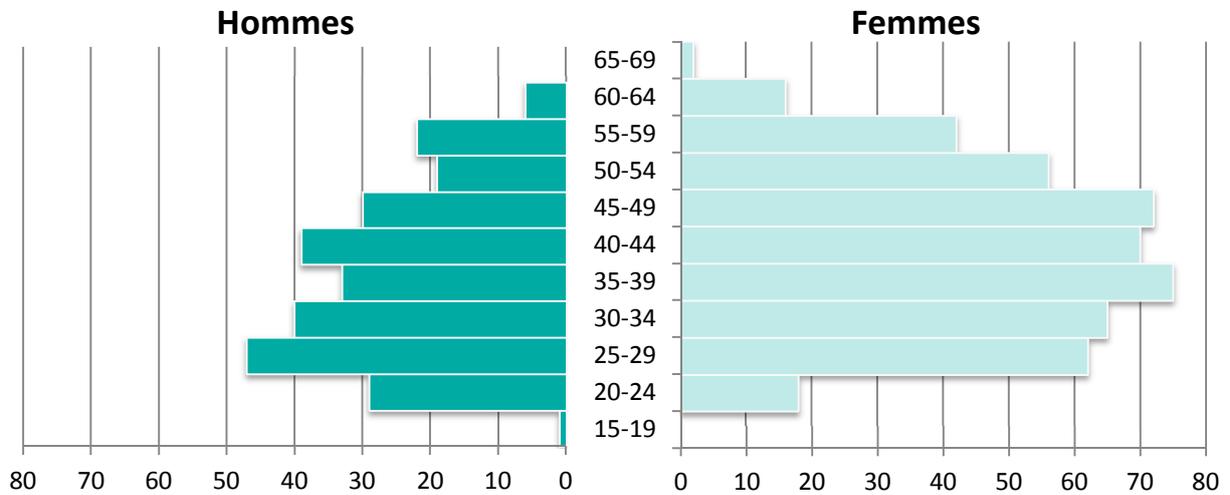


AGES MOYENS

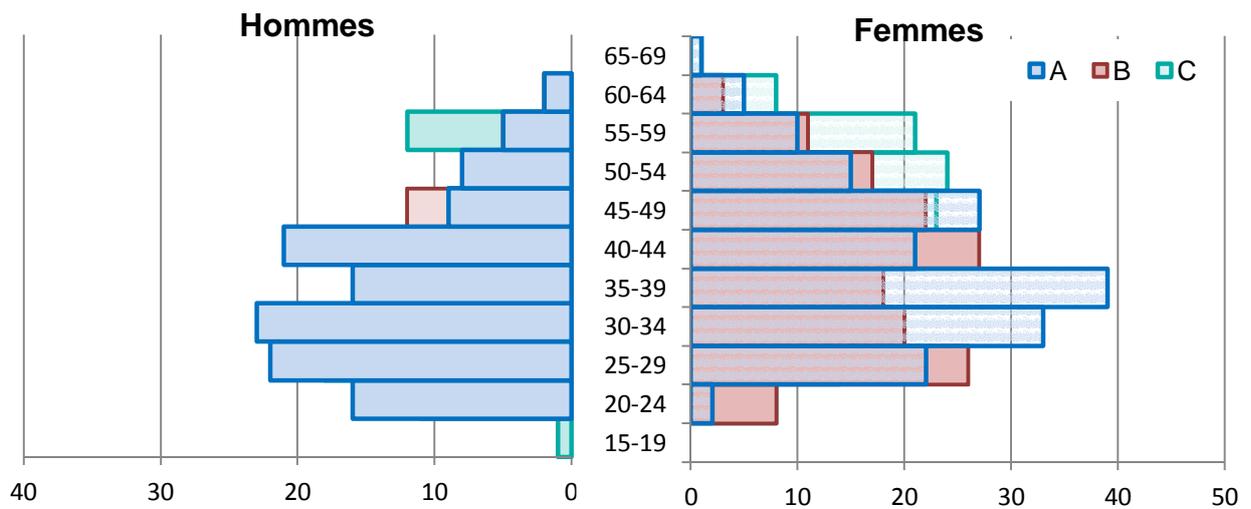
	Agés moyens
Ens 2nd degré	46,1 ans
Ens Chercheurs	44,9 ans
Ens Hosp Univ et EC Med Gé	53,5 ans
Contractuels	33,3 ans
Ensemble	41,3 ans

➤ Les personnels BIATSS

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



REPARTITION PAR AGE, PAR SEXE ET PAR CATEGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE



AGES MOYENS

	Agés moyens
Titulaires	43,9 ans
Contractuels	35,8 ans
A	38,6 ans
B	40,2 ans
C	41,8 ans
Ensemble	40,1 ans

IV. Personnels de nationalité étrangère

CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS DE NATIONALITE ETRANGERE

	Effectifs	%
Femmes	71	43,3%
Hommes	93	56,7%
BIATSS	33	20,1%
Enseignants et /ou chercheurs	131	79,9%
Titulaires	37	22,6%
Contractuels	127	77,4%
Total	164	100%

Parmi les 1854 agents de l'UVSQ, 164 étaient de nationalité étrangère, soit 8.9% (-0.5 points par rapport à 2012).

Cette population reste **plus masculine** que féminine. Elle se caractérise par une part importante **d'enseignants et/ou chercheurs** (80%) et **de contractuels** (77.4%).

Corps des titulaires		Effectifs	Agents non titulaires		Effectifs
Enseignants et /ou chercheurs		33	Enseignants et /ou chercheurs		98
Agrégés		1	Doctorants		11
Certifiés		1	ATER		16
Maîtres de Conférences		22	Lecteurs et Maîtres de langue		5
Maît. De Conf Prat. Hospitalier		1	Enseignants CDD		5
Prof. Univ. Prat. Hosp.		1	Ens. Chercheur CDD		3
Professeurs des Universités		7	Associés		2
BIATSS		4	Invités *		12
Adjoints		2	Ass.Hosp.Univ. Et Ch.cli.univ-ass.hôp.		1
Ass. Ingénieurs		1	Doctorants sans enseignements		23
Ing. d'études		1	Post-doctorants		6
Total général		37	Chercheurs CDD		14
			BIATSS		29
			Apprentis		1
			CDD		21
			CDI		7
			Total général		127

PAYS REPRESENTES

	Effectifs	%
Union Européenne	57	35%
ALLEMAGNE	7	
BELGIQUE	7	
BULGARIE	1	
ESPAGNE	7	
GRECE	4	
IRLANDE, ou EIRE	1	
ITALIE	11	
POLOGNE	1	
PORTUGAL	1	
ROUMANIE	9	
ROYAUME-UNI	7	
SUEDE	1	
Europe hors EU	7	4%
ARMENIE	1	
MOLDAVIE	1	
SUISSE	3	
UKRAINE	1	
YUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)	1	
Afrique	49	30%
ALGERIE	19	
ANGOLA	1	
CAMEROUN	3	
COMORES	1	
COTE D'IVOIRE	4	
EGYPTE	1	
GABON	1	
MADAGASCAR	4	
MALI	1	
MAROC	5	
SENEGAL	2	
TUNISIE	7	

	Effectifs	%
Amérique	19	12%
ARGENTINE	1	
BRESIL	1	
CANADA	5	
COLOMBIE	2	
COSTA RICA	1	
ETATS-UNIS	7	
HAITI	1	
MEXIQUE	1	
Asie	30	18%
AZERBAIDJAN	1	
CHINE	6	
IRAN	2	
JAPON	4	
KAZAKHSTAN	1	
LIBAN	5	
PAKISTAN	1	
RUSSIE	6	
SYRIE	2	
VIET NAM	2	
Océanie	2	1%
AUSTRALIE	1	
NOUVELLE-ZELANDE	1	
Total	164	

V. Personnels handicapés

Le handicap se définit comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

La loi du 11 février 2005 concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné de nouveaux droits aux travailleurs en situation de handicap. L'objectif de cette loi est de « faciliter l'accès à l'emploi, de favoriser son exercice dans la durée, de permettre au personnel de progresser et de bénéficier de formations adaptées à ses besoins ».

Les principales dispositions applicables dans notre établissement sont :

- Le droit à l'aménagement du poste de travail (matériel, accompagnement humain, aménagement d'horaires)
- Le droit au temps partiel
- La priorité pour les mutations
- La priorité pour les détachements et les mises à disposition
- Des conditions avantageuses de départ en retraite

PERSONNELS DECLARES ET RECONNUS COMME TRAVAILLEURS HANDICAPES AU 01/01/2013

	Type de handicap						Total
	Auditif	Visuel	Maladie invalidante	Moteur	Autre	Inconnu	
BIATSS	4		1	6	6	5	22
Enseignants et/ou chercheurs	2	1			3		6
Titulaires	5	1		2	7	4	19
Contractuels	1		1	4	2	1	9
Total	6	1	1	6	9	5	28

De plus, l'UVSQ est en contrat avec plusieurs Centres d'Aide par le Travail et Ateliers Protégés pour la réalisation de certains services (fournitures de bureau, d'entretien). Ainsi, en 2012, 26 583 " ont été dépensés dans ce cadre.

21 398" ont également été affectés à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique

Et 5 808,24" d'appareillages ont été financés en 2011-12.

Enfin, il convient de souligner qu'il existe, depuis 2010, un référent à la Direction des Ressources Humaines, chargé de veiller au respect des préconisations de la loi, de faciliter les aménagements pour les personnels handicapés et de concevoir le recrutement de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Pour être digne de cette responsabilité sociale de l'employeur, l'UVSQ entend développer sa politique de recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

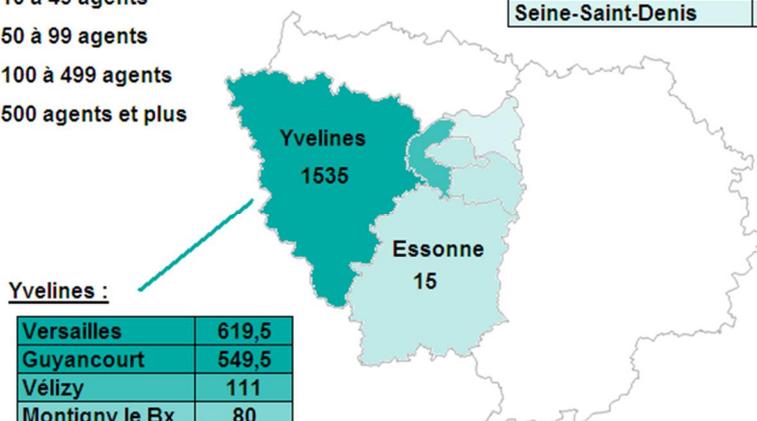
VI. Répartition géographique

LIEUX D'AFFECTATION (DEPARTEMENT OU VILLE) DES PERSONNELS

Légende :

- Pas d'agents
- Moins de 10 agents
- 10 à 49 agents
- 50 à 99 agents
- 100 à 499 agents
- 500 agents et plus

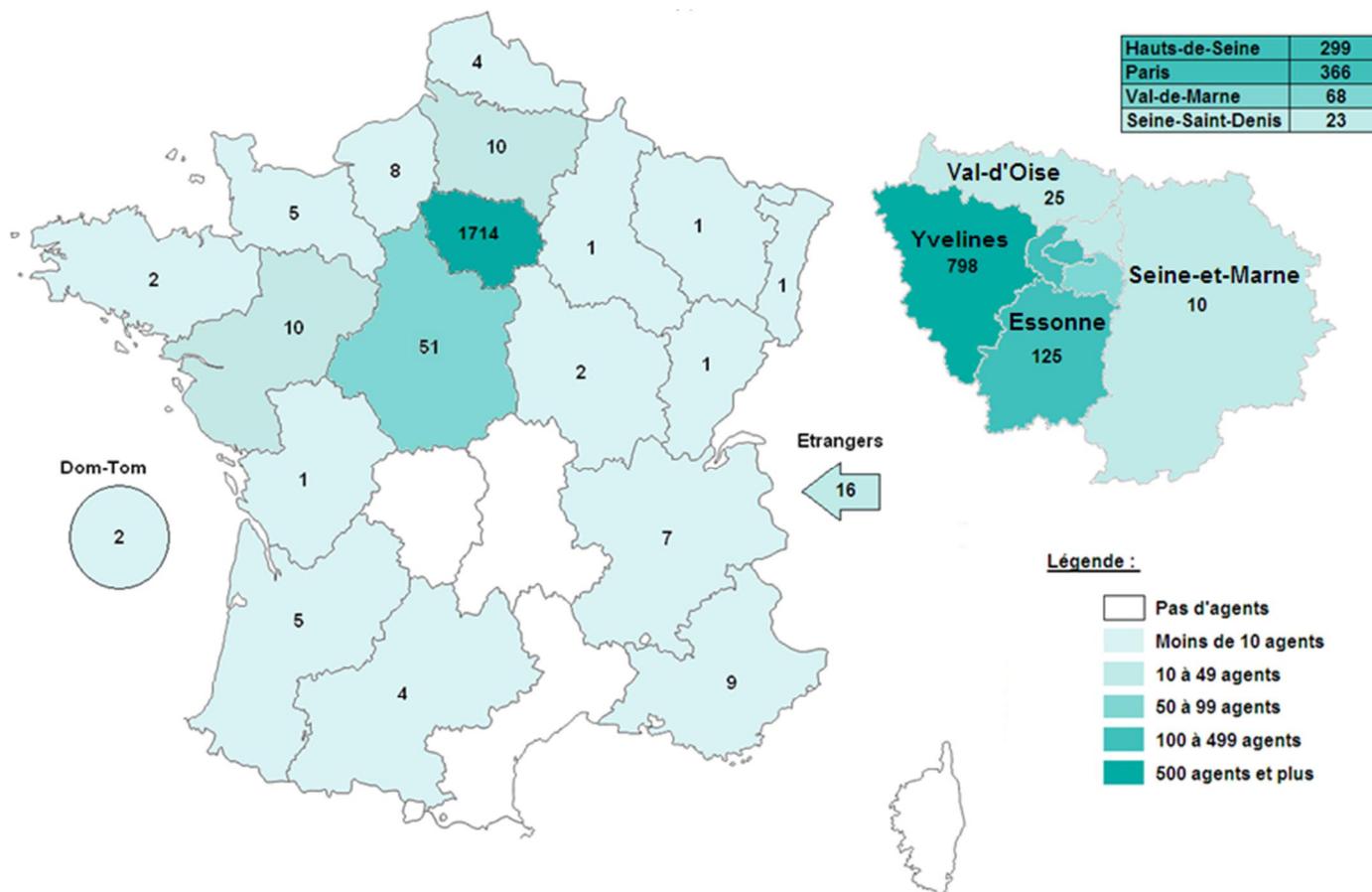
Yvelines	1535
Hauts-de-Seine	199
Personnels Extérieurs	76
Paris	15
Val-de-Marne	13
Seine-Saint-Denis	1



Yvelines :

Versailles	619,5
Guyancourt	549,5
Vélizy	111
Montigny le Bx	80
Rambouillet	66
Mantes la Jolie	61
Le Chesnay	20
Poissy	15
Mantes la Ville	13

LIEUX DE RESIDENCE (REGION OU DEPARTEMENT) DES PERSONNELS



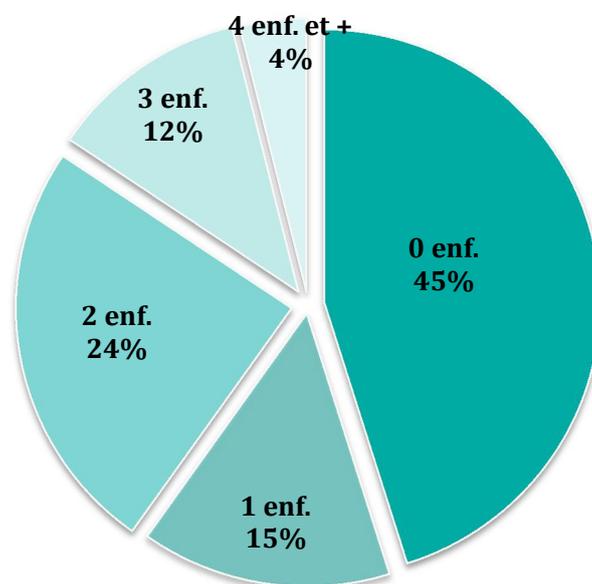
Hauts-de-Seine	299
Paris	366
Val-de-Marne	68
Seine-Saint-Denis	23

Légende :

- Pas d'agents
- Moins de 10 agents
- 10 à 49 agents
- 50 à 99 agents
- 100 à 499 agents
- 500 agents et plus

VII. Les enfants des personnels

NOMBRE D'ENFANTS* DES PERSONNELS



Nb enfants	Titulaires	Contractuels	BIATSS	Enseignants	Femmes	Hommes	Ensemble
0 enf.	45,1%	27,2%	68,5%	38,3%	49,7%	39,3%	50,8%
1 enf.	14,7%	16,6%	12,2%	17,3%	12,9%	16,0%	13,4%
2 enf.	24,6%	33,2%	13,4%	28,2%	22,2%	28,9%	20,4%
3 enf.	11,7%	17,3%	4,5%	12,0%	11,5%	12,2%	11,2%
4 enf. et +	3,9%	5,7%	1,5%	4,2%	3,7%	3,6%	4,1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Ces données concernent les enfants déclarés auprès de la Direction des Ressources Humaines.

AGE DES ENFANTS DES PERSONNELS

Tranche d'âge	Effectifs	%
Moins de 3 ans	174	8%
3-5 ans	241	11%
6-9 ans	306	14%
10-14 ans	367	17%
15-19 ans	360	17%
20-24 ans	303	14%
25-29 ans	215	10%
30 ans et +	184	9%
Total	2 145	100%

chapitre

Carrière

Chapitre 4 - Carrière

I. Promotions

A. Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs

AVANCEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 2012

Grade d'accès		Local	National	Total général
Enseignants Chercheurs	Maître de conférences Hors Classe	3	3	6
	Professeur des Universités 1ère classe	4	4	8
	Professeur des Universités Classe Ex. éch.1	3	5	8
	Professeur des Universités Classe Ex. éch.2	1		1
TOTAL Enseignants Chercheurs		11	12	23
Enseignants HU	Mait. De Conf Prat. Hospitalier 1ère classe			1
	Mait. De Conf Prat. Hospitalier Hors classe			1
	Prof. Univ. Prat. Hospitalier 1ère classe			2
	Prof. Univ. Prat. Hospitalier Classe Ex. éch.1			4
	Prof. Univ. Prat. Hospitalier Classe Ex. éch.2			3
TOTAL Enseignants HU				11
Enseignants second degré	Professeur Agrégé Hors classe			1
	Professeur Certifié Hors classe			2
	Professeur des Lycées Professionnels Hors classe			0
TOTAL Enseignants second degré				3

BILAN DES REUSSITES AUX CONCOURS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 2012

Corps de recrutement	Internes	Ancien doctorant UVSQ	Mutation	Extérieurs	Total
Enseignants chercheurs	Professeur des universités	5	2	4	11
	Maître de conférences	3	1	18	25
TOTAL Enseignants Chercheurs					36
Enseignants HU	Prof. Univ. Prat. Hospitalier	1		7	8
	Mait. De Conf Prat. Hospitalier	2		1	3
	MCF De Médecine Générale	1			1
TOTAL Enseignants HU					12
Enseignants second degré	Professeur Agrégé	1		1	2
	Professeur Certifié	1		1	2
	Professeur Lycée Professionnel				0
TOTAL Enseignants second degré					4

B. Les BIATSS

AVANCEMENT DES PERSONNELS BIATSS 2012

	Effectifs
Avancement de corps (corps d'accès)	6
Ingénieur d'étude RF	1
Assistant Ingénieur RF	1
Technicien RF	3
SAENES	1
Avancement de grade (grade d'accès)	11
IGE 1C	1
Tech CE	1
Tech CS	1
ATRF 1C	2
ATRF P1	2
ATRF P2	1
ADJENES C1	1
ADJENES P2	2
Total	17

BILAN DES REUSSITES AUX CONCOURS ITRF 2012

	Promotion interne titulaires UVSQ	Titularisation de contractuels UVSQ	Extérieurs	Total
Ingénieur de Recherche	2	3	2	7
Ingénieur d'Etudes	1	4	4	9
Assistant Ingénieur	1	1	1	3
Technicien	4	2	0	6
Adjoint		1		1
TOTAL	8	11	7	26

II. Mouvements des personnels

A. Entrées de titulaires

ENTREES DE TITULAIRES AU COURS DE L'ANNEE CIVILE 2012 PAR POPULATION ET PAR CORPS

	Concours	Détachement entrant	Mutation	Recrutement*	Total
BIATSS	10	3	5		18
Bibliothèques	3		2		5
Bibl. Adj. spé			2		2
Bibliothécaire	2				2
Conservateur	1				1
ITRF	7	3	3		13
Adjoint		1			1
Ass. Ingénieur	1	1			2
Ing. de Recherche	2		2		4
Ing. d'Etudes	4	1			5
Technicien			1		1
Enseignants	22	1	7	4	34
Ens. Chercheurs	18		3		21
Maître de conférence	14		1		15
Professeur des Universités	4		2		6
Ens. Hosp. Univ.	4	1	4		9
Mait.Conf.Prat.Hosp.			1		1
Prof.Univ.Prat.Hosp.	4	1	3		8
Ens. Second degré				4	4
Prof. Agrégé				3	3
Prof. Certifié				1	1
Total	32	4	12	4	52

* Affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'Enseignement Supérieur
 Ne sont pas considérées comme « arrivées » les personnels contractuels de l'UVSQ titularisés après concours, ni les personnels réintégrant leurs fonctions après une situation de santé ou position spéciale.

B. Départs de titulaires

DEPARTS DE TITULAIRES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 2012

Population	Fin de Fonction	Mutation	Nom. après concours	Retraite	Total
BIATSS		12	2	4	18
AENES		5		2	7
Bibliothèque - Musée		3	1		4
ITRF		4	1	2	7
Enseignants	2	10		10	22
Ens. 2nd degré	1	3			4
Ens. Chercheurs	1	3		8	12
Ens. Hos. Univ.		4		2	6
Total général	2	22	2	14	40

Le nombre de départs de titulaires a connu une baisse importante entre les années 2011 et 2012. Effectivement, si l'année 2011 avait connu 71 départs de titulaires, avec notamment une vague importante de mutations d'enseignants, seuls 40 agents titulaires ont quitté l'établissement en 2012.

AGE AU DEPART A LA RETRAITE EN 2012

Age au départ à la retraite	BIATSS	Enseignants	Total
61 ans		1	1
62 ans	1		1
63 ans	2	2	4
65 ans		1	1
66 ans	1	1	2
67 ans		1	1
69 ans		4	4
Total	4	10	14

➤ Perspectives de départs à la retraite dans les 5 prochaines années

AGENTS TITULAIRES BIATSS QUI ATTEINDRONT AU MOINS 60 ANS DANS LES 5 PROCHAINES ANNEES

Age au 01/01/2013	AENES	Agent cont. admin.	Bibliothèques	ITRF	Santé et social	Total
55 ans	3		2	7		12
56 ans				5	1	6
57 ans	1		1	6		8
58 ans	4		1	7		12
59 ans	4			4		8
60 ans	3			2		5
61 ans		1		2		3
62 ans				4		4
63 ans				3		3
64 ans				1		1
65 ans				1		1
Total	54	1	38	297	4	394

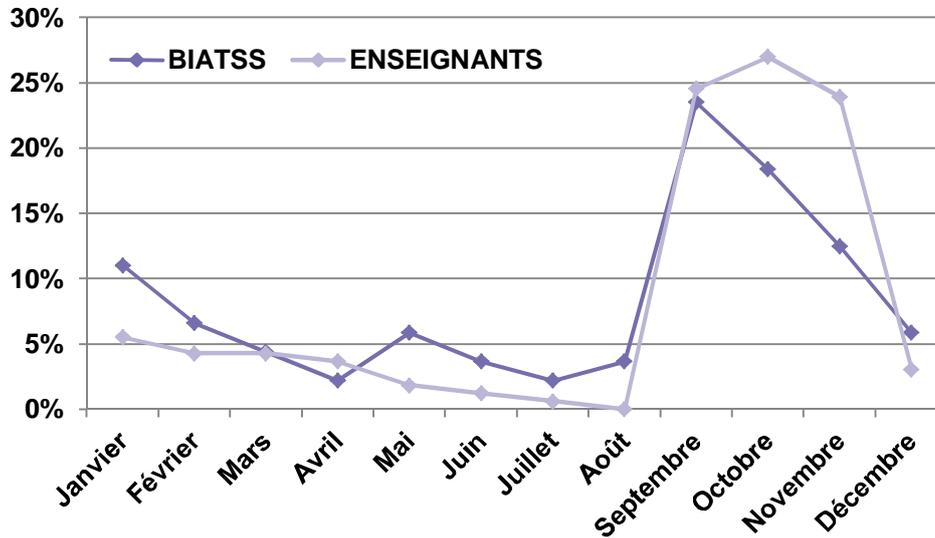
AGENTS TITULAIRES ENSEIGNANTS QUI ATTEINDRONT AU MOINS 60 ANS DANS LES 5 PROCHAINES ANNEES

Age au 01/01/2013	Ens. 2nd degré	Ens. Chercheurs	Ens. Hos. Univ. Et EC univ méd générale	Total
55 ans	1	5	3	9
56 ans	2	7	3	12
57 ans	2	5	9	16
58 ans	4	4	4	12
59 ans	4	3	5	12
60 ans	1	5	6	12
61 ans	4	4	5	13
62 ans	3	8	10	21
63 ans		7	5	12
64 ans	2	2	3	7
65 ans		2	4	6
66 ans		3	1	4
67 ans			3	3
68 ans		1	2	3
69 ans		1		1
Total	100	422	132	654

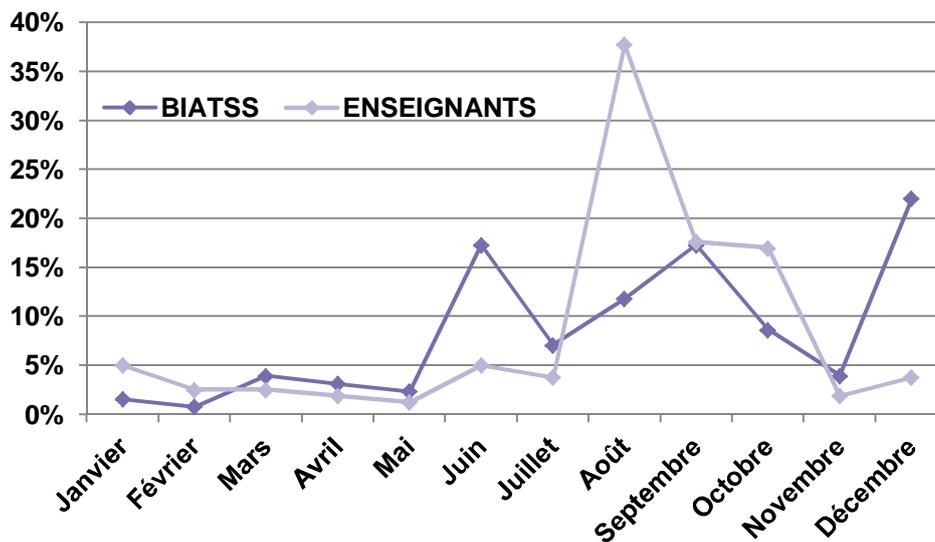
C. Mouvements des personnels contractuels

FLUX DES PERSONNELS CONTRACTUELS AU COURS DE L'ANNEE 2012 (EN POURCENTAGE DES ENTREES / DES SORTIES)

Entrées



Sorties



A la vue de ces graphiques, on constate un pic des mouvements de contractuels, tant en termes d'entrées que de sorties, du mois de septembre au mois de décembre. Concernant les personnels enseignants, ces mois correspondent aux campagnes de recrutement des ATER, des allocataires/moniteurs/doctorants, des maîtres de langue et lecteurs et des chefs de clinique, et, ainsi, aux périodes de turn-over de ces populations.

III. Activité

A. Positions statutaires

Sur les 1048 agents titulaires de l'université, 979 étaient en activité au 01/01/2012 et 69 avaient une autre position statutaire. Ces positions statutaires autres qu'« activité » ont débuté en 2012 pour 9 de ces agents. Par ailleurs, au cours de l'année 2012, 5 agents ont réintégré l'établissement.

POSITIONS STATUTAIRES « AUTRES QU'ACTIVITE » AU 01/01/2012

Position statutaire	BIATSS	Enseignant	Total
Congé parental	1		1
Détachement entrant *	7	14	21
Détachement sortant	3	13	16
Disponibilité	17	14	31
Total	28	41	69

**Les agents en position de détachement entrant ou de détachement dans un autre corps sont en fonction au sein de l'université*

POSITIONS STATUTAIRES « AUTRES QU'ACTIVITE » AYANT COMMENCE EN 2012

Position statutaire	BIATSS	Enseignant	Total
Détachement sortant	1	3	4
Disponibilité	4	1	5
Total général	5	4	9

AGENTS DE RETOUR EN POSITION D'ACTIVITE EN 2012

Position statutaire antérieure	Enseignant
Détachement sortant	3
Congé parental	2
Total	5

B. Temps partiels

A noter pour cette partie que nous parlons bien de temps partiel et non de temps incomplet. Un agent est dit à temps « incomplet » lorsque sa quotité de recrutement est inférieure à 100%.

En revanche un agent recruté à 100% mais ayant une quotité de temps de travail inférieure à 100% est dit à temps « partiel ».

Il peut s'agir de temps partiels de droit (pour élever un enfant, donner des soins à son conjoint ou enfant malade, pour handicap, pour créer une entreprise) ou de temps partiels sur demande.

BILAN DES TEMPS PARTIELS AU 01/01/2013

Titulaires		Effectifs	Contractuels		Effectifs
Quotité	50%	6	Quotité	80%	17
	60%	1		90%	5
	70%	4	CDI		5
	80%	62	CDD		17
	90%	11	A		10
A		35	B		9
B		25	C		3
C		24	Femmes		21
BIATSS		66	Hommes		1
Enseignants		18	De droit		7
Femmes		82	Sur autorisation		15
Hommes		2	Total		22
De droit		20			
Sur autorisation		64			
Total		84			

Au 1^{er} janvier 2013, 84 des 1048 agents titulaires de l'UVSQ étaient à temps partiels, soit 8 %. Cette proportion est en très légère baisse puisqu'elle était de 8.3% au 1^{er} janvier 2012.

A noter que chez les personnels contractuels, on ne compte que des personnels BIATSS parmi les personnes à temps partiel.

C. CRCT et délégations

BILAN DES CRCT OBTENUS EN 2011-12

		Nb CRCT
Durée	6 mois	7
	1 an	1
Discipline	Chim. org. min. ind.	2
	Drt. priv. sc. crim.	1
	His. & civ. : cont.	1
	Informatique	1
	Lang. & litt. ang.	1
	Sc. info. communic.	1
	Socio., démographie	1
Total		8

BILAN DES DELEGATIONS EN COURS DURANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE EN 2011-12

		Nb délégations
Année d'obtention	2010	10
	2011	16
	2012	2
Durée	6 mois	5
	1 an	5
	2 ans	12
	3 ans	1
	4 ans	1
	5 ans	4
Discipline	Astron. astrophys.	2
	Biologie cellulaire	1
	His. & civ. : cont.	1
	Informatique	5
	Mathématiques	3
	Maths. appliqués	1
	Mécan., génie mécan.	1
	Météo océanographie	2
	Microbio. m.tr. hyg.	1
	Mil. denses & matér.	3
	Mil. dilués & optiq.	1
	Santé publ. env.soc.	1
	Sc. & tec. act. phy.	1
	Sc. économiques	1
	Sc. politique	1
	Socio., démographie	3
Total		28

Il s'agit ici des délégations ayant débuté ou ayant toujours cours durant l'année 2011-12. Les durées tiennent compte des durées antérieures au 01/01/2011 et des durées postérieures au 31/08/2012, sous réserve qu'elles soient déjà connues par les services de la DRH.

chapitre

Rémunérations

Chapitre 5 - Rémunérations

I. La masse salariale

MASSE SALARIALE 2012

	2012		TOTAL
	Dépenses affectées hors recherche	Dépenses affectées recherche	
TOTAL	103 605 678,80 Ö	7 131 510,10 Ö	110 737 188,90 Ö
ENSEIGNANTS, ENS-CHERCH. ET HU	70 861 392,45 Ö	2 160 813,21 Ö	73 022 205,66 Ö
TITULAIRES	56 543 257,70 "	433 134,51 "	56 976 392,21 "
CONTRACTUELS	14 318 134,76 "	1 727 678,70 "	16 045 813,46 "
BIATSS	26 580 156,06 Ö	4 970 696,89 Ö	31 550 852,95 Ö
TITULAIRES	17 171 141,55 "	83 042,45 "	17 254 184,00 "
CONTRACTUELS	9 409 014,51 "	4 887 654,44 "	14 296 668,95 "
CHOMAGE	787 068,81 Ö		787 068,81 Ö
VACATAIRES ETUDIANTS	317 484,73 Ö		317 484,73 Ö
HEURES COMP.	5 059 576,75 Ö		5 059 576,75 Ö

INDICE NOUVEAU MAJORE (INM) MEDIAN DES AGENTS AYANT UN TRAITEMENT INDICIAIRE

	Indice Nouveau Majoré Médian
Enseignants et/ou chercheurs	821
Titulaires	881
Contractuels	441
BIATSS	339
Titulaires	384
Contractuels	314
Total	623

Interprétation de l'INM médian : 50% des agents ayant un traitement indiciaire ont un indice supérieur ou égal à 623. De la même façon, 50% des enseignants titulaires ont un INM supérieur ou égal à 881, etc.

Ne sont pas pris en compte dans ces chiffres les agents contractuels rémunérés au forfait ou à l'heure.

II. Les primes des personnels

A. Les primes des personnels BIATSS

PERSONNELS TITULAIRES								
Cat.	corps	Grade	types de primes	Nbre d'agents au 01/01/2013	Prime 2012 Montant mensuel brut	Prime 2013 Montant mensuel brut	Annuel 2013	Evolution 2012 - 2013
C	AENES	Adjoint administratif 2C	IAT	5 agents	128,00 "	140,00 "	1 680,00 "	9,38%
	ITRF	Adjoint technique 2C	PPRS	24 agents				
	AENES	Adjoint administratif 1C	IAT	14 agents	170,00 "	184,00 "	2 208,00 "	8,24%
	ITRF	Adjoint technique 1C	PPRS	21 agents				
	BIB	MAB 2C	IAT+Indem Suj	8 agents	173,00 "	185,00 "	2 220,00 "	6,94%
	AENES	Adjoint Administratif Principal 2C	IAT	11 agents	175,00 "	186,00 "	2 232,00 "	6,29%
	ITRF	Adjoint technique Principal 2C	PPRS	25 agents				
	AENES	Adjoint Administratif Principal 1C	IAT	4 agents				
	ITRF	Adjoint technique Principal 1C	PPRS	5 agents				
	BIB	MAB 1C	IAT+Indem Suj	5 agents	179,00 "	188,00 "	2 256,00 "	5,03%
	BIB	MAB Principal 2C	IAT+Indem Suj	2 agents	184,00 "	191,00 "	2 292,00 "	3,80%
	BIB	MAB Principal 1C	IAT+Indem Suj	0 agents	186,00 "	193,00 "	2 316,00 "	3,76%
					1 185,00 "	1 267,00 "		6,03%
B	AENES	SAENES CN (1er grade)	IAT ou IFTS	12 agents	206,00 "	209,00 "	2 508,00 "	1,46%
	ITRF	Technicien CN	PPRS	66 agents				
	BIB	BIB ASS SPE CN (ex ASSIST BIB CN)	IAT + Prime techn	1 agents				
	AENES	SAENES CS (2ème grade)	IFTS	3 agents	215,00 "	218,00 "	2 616,00 "	1,40%
	ITRF	Technicien CS	PPRS	8 agents				
	AENES	SAENES CE (3ème grade)	IFTS	2 agents	220,00 "	223,00 "	2 676,00 "	1,36%
	ITRF	Technicien CE	PPRS	4 agents				
	BIB	BIB ASS SPE CS (ex Ass BIB CS, BIB ADJ SPE 2C)	IFTS + prime techn	8 agents	277,00 "	280,00 "	3 360,00 "	1,08%
	BIB	BIB ASS SPE CE (ex ASSIST BIB CE, BIB ADJ SPE 1C, BIB ADJ SPE HC)	IFTS + prime techn	1 agents	294,00 "	297,00 "	3 564,00 "	1,02%
					1 212,00 "	1 227,00 "		1,24%
A	ITRF	ASI	PPRS	29 agents	241,00 "	245,00 "	2 940,00 "	1,66%
	Contr BE	Contractuel budget Etat	IFTS	1 agents	273,00 "	277,00 "	3 324,00 "	1,47%
	AENES	ADAENES	IFTS	1 agents	311,00 "	315,00 "	3 780,00 "	1,29%
	ITRF	IGE 2C	PPRS	60 agents				
	ITRF	IGE 1C	PPRS	5 agents	325,00 "	329,00 "	3 948,00 "	1,23%
	AENES	APAENES	IFTS	1 agents	334,00 "	338,00 "	4 056,00 "	1,20%
	BIB	BIBLIOTHECAIRE	IFTS+Prime techn	7 agents	334,00 "	338,00 "	4 056,00 "	1,20%
	ITRF	IGE HC	PPRS	2 agents	362,00 "	366,00 "	4 392,00 "	1,10%
	ITRF	IGR 2C	PPRS	26 agents	424,00 "	428,00 "	5 136,00 "	0,94%
	ITRF	IGR 1C	PPRS	6 agents	550,00 "	554,00 "	6 648,00 "	0,73%
	BIB	CONSERVATEUR BIB (anciennement 2C et 1C)	Idem spé	4 agents	550,00 "	554,00 "	6 648,00 "	0,73%
	BIB	CONSERVATEUR EN CHEF	Indem spé	1 agents	596,00 "	600,00 "	7 200,00 "	0,67%
	ITRF	IGR HC	PPRS	0 agents	596,00 "	600,00 "	7 200,00 "	0,67%
					4 886,00 "	4 944,00 "		0,98%
MEDICO SOCIAL	INF	INFIRMIERE CN	IAT ou IFTS	2 agents	206,00 "	245,00 "	2 940,00 "	18,93%
	INF	INFIRMIERE CS	IFTS	1 agents	215,00 "	250,00 "	3 000,00 "	16,28%
	INF	INFIRMIERE CE	IFTS	0 agents	220,00 "	255,00 "	3 060,00 "	15,91%
	ASS	ASSISTANTE SOCIALE	IFRS	1 agents	203,62 "	209,00 "	2 508,00 "	2,64%
				844,62 "	959,00 "		13,54%	

PERSONNELS CONTRACTUELS INDICIES

	Nbre d'agents au 01/01/2013	Prime 2012 Montant mensuel brut	Prime 2013 Montant mensuel brut	Annuel 2013	Evolution 2012 - 2013
C Adjoint technique	104 agents	128,00 "	140,00 "	1 680,00 "	9,38%
B Technicien	100 agents	206,00 "	209,00 "	2 508,00 "	1,46%
A ASI	31 agents	241,00 "	245,00 "	2 940,00 "	1,66%
IGE / BIBLIOTHECAIRE	28 agents	311,00 "	315,00 "	3 780,00 "	1,29%
IGR / CONSERVATEUR	13 agents	424,00 "	428,00 "	5 136,00 "	0,94%

La politique indemnitaire des personnels BIATSS représente environ 9 % de la masse salariale totale BIATSS titulaires et non titulaires. En ajoutant aux primes mensuelles et primes de fin d'année, les autres types de primes et indemnités (listées ci-dessous) liées aux fonctions, on arrive à un montant de environ **2 300 000 €**

Prime de fonction informatique	130 000 "
Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)	79 000 "
Prime relais handicap	4 400 "
Prime assistant de prévention	9 100 "
Prime régisseur	4 500 "

B. Les primes des personnels enseignants

MONTANTS STATUTAIRES DES PRIMES DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN 2011 ET 2012

	Montants règlementaires individuels	
	2011	2012
PRES / PES	1 244,98 "	1 244,98 "
PEDR		
PR 1ère CI et CI exept.	6 717,36 "	6 717,36 "
PR 2ème CI	5 136,70 "	5 136,70 "
Autres Ens-chercheurs	3 555,86 "	3 555,86 "
PES	3812" à 12 000"	3812" à 12 000"
PRP	490,92" à 3927,36"	490,92" à 3927,36"
PCA	Maximum : 10 854,72"	Maximum : 10 854,72"
Prime d'Administration	27 626,52 "	27 626,52 "

L'enveloppe budgétaire 2012 de ces primes statutaires des enseignants et enseignants-chercheurs s'élève à **1 370 000 €**

chapitre

Formation des personnels

Chapitre 6 Ë Formation des personnels

I. Bilan quantitatif de la formation professionnelle

BILAN DES FORMATIONS, COMPARAISON 2011 ET 2012

	2011	2012
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation ¹	516	445

¹ Un agent n'est compté qu'une fois même s'il a suivi plusieurs formations.

TAUX D'ABSENTEISME : COMPARAISON 2011 ET 2012

	2011	2012
Inscrits	1356	1 084
Présents	1230	1 013
Taux d'absentéisme	9%	7%

REPARTITION DES STAGIAIRES EN TERME PAR SEXE, AGE ET CATEGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNEE 2012

	Effectif formé
Cat. A	327
Cat. B	301
Cat. C	377
<i>Non spécifiée</i>	8
19 - 29 ans	168
30 - 39 ans	323
40 - 49 ans	317
50 - 59 ans	173
60 - 65 ans	32
Femmes	716
Hommes	297

REPARTITION DES STAGIAIRES EN TERMES D'EFFECTIFS ET DE NOMBRE DE JOURS DE FORMATION EN FONCTION DE LEUR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE, AU COURS DE L'ANNEE 2012

Catégorie des stagiaires	Effectifs	%	Nbre de jours	% (nbre de jours)
A	327	32,28%	530,50	31,63%
B	301	29,71%	519,00	30,95%
C	377	37,22%	617,00	36,79%
<i>Non spécifiée</i>	8	0,79%	10,67	0,64%
Total	1013	100%	1 677,17	100%

REPARTITION DES STAGIAIRES PAR DOMAINES DE FORMATION AU COURS DE L'ANNEE 2012

Domaine	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Non spécifié	Total
Accueil - Sensibilisation à l'environnement pédagogique	2	1			3
Achat public	4	4	3		11
Applications de gestion	60	106	116		282
Bureautique et informatique	31	33	50	2	116
Culture administrative, juridique et financière	24	23	26	2	75
Développement durable	8	4	9		21
Développement professionnel et personnel	15	8	4	1	28
Gestion du patrimoine	7	2	9		18
Gestion du personnel	15	14	2		31
Hygiène et sécurité, prévention des risques	67	59	99	1	226
Langues étrangères	21	14	11		46
Management et communication	25	5	1	1	32
Métiers scientifiques et techniques	3	1	2		6
Préparation aux examens et concours	18	18	35		71
Professionalisation des métiers de l'université	13	7	5	1	26
TICE	14	2	5		21
Total général	327	301	377	8	1013

II. Budget

DEPENSES DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS EN 2012 (HORS REMUNERATION DES STAGIAIRES)

Domaines	Coût total
Accueil - Sensibilisation à l'accueil pédagogique	460,96 "
Achat Public	3 116,41 "
Applications de gestion	4 030,33 "
Bureautique et informatique	19 577,89 "
Culture administrative, juridique et financière	5 960,04 "
Développement durable	5 726,11 "
Développement professionnel et personnel	3 082,37 "
Gestion du patrimoine	3 100,02 "
Gestion du personnel	6 179,89 "
Hygiène et sécurité, prévention des risques	22 587,03 "
Langues étrangères	7 096,00 "
Management et communication	6 871,61 "
Métiers scientifiques et techniques	2 975,29 "
Préparation aux examens et concours	4 193,51 "
Professionalisation des métiers de l'université	5 436,91 "
TICE	2 125,71 "
Total dépenses formation 2012	102 520,08 Ö
Vacations formations internes	23 269,28 Ö
Ordres de mission	14 367,29 Ö
Total des dépenses 2012	140 156,65 Ö

III. Bilan qualitatif

La formation des personnels de l'université est un point d'appui essentiel au service de l'ensemble des structures de l'université, qui permet de répondre à des besoins liés au développement des compétences en fonction des différents projets et axes de développement ainsi que le renforcement de la professionnalisation des personnels.

L'activité de la formation permet :

- L'adaptation immédiate au poste de travail,
- L'accompagnement des projets individuels et collectifs dans le cadre du développement des compétences,
- L'évolution prévisible des métiers.

Dans le cadre de la dématérialisation des demandes de formation, les personnels peuvent s'inscrire en ligne et suivre l'avancement de leur demande à partir de l'ENT.

La modernisation du traitement nous a permis une meilleure réactivité quant aux délais de mise en œuvre et à un meilleur suivi.

Pour l'année 2012, le plan de formation mettait en exergue les priorités suivantes :

- **Accompagner l'évolution des carrières**
- **Renforcer la professionnalisation par des formations métiers**
- **Développer une culture managériale propre à l'UVSQ**
- **Favoriser les démarches de développement durable**

Pour l'année 2012, 445 agents ont bénéficié de au moins une formation. Ce chiffre démontre une stabilité par rapport à l'année 2010 (430 agents ayant bénéficiés de au moins une formation) contre une augmentation importante en 2011 (516 agents ayant au moins eu une formation) qui était liée au développement accru de la professionnalisation de certaines fonctions (finances, RH, scolarité, maintenance).

Accompagner l'évolution des carrières de nos agents

L'offre de formation pour les préparations aux concours est riche. Pour l'année 2012, 71 agents ont participé aux formations à la préparation concours qui ont été dispensées pour la majorité par des experts qui participent aux jurys de concours.

Dans ce domaine sont proposées des formations théoriques liées à la culture administrative et juridique (Structure et fonctionnement, initiation au droit) mais également des formations pratiques et collectives telle que (préparation oral, QCM, étude de cas)

Ces formations sont complétées par des parcours individualisés (rapport d'activité) auxquelles 12 agents ont participé.

En 2012 : 66 agents de l'UVSQ ont été admissibles et 26 ont été admis.

Renforcer la professionnalisation par des formations métiers

Le déploiement du logiciel SIFAC qui a nécessité la formation de l'ensemble des gestionnaires financiers, par un réseau de formation interne en 2011 a été associé en 2012 par la formation de toutes les personnes en charges de l'élaboration et le suivi d'un budget soit 97 agents formés.

D'autres formations liées aux métiers de l'administration en mutation ont été organisées telles que :

- La gestion de la scolarité
- Les formations à l'application APOGEE
- Les formations à l'application GEISHA
- Les formations aux applications de gestion ont permis de former les personnels nouvellement nommés ou ayant bénéficié d'une mobilité interne.

Il s'agit du domaine de formation le plus important de l'offre en terme quantitatif avec 282 agents formés.

Développer une culture managériale propre à UVSQ

Le service de la formation propose un ensemble de formations à l'attention des managers. Il s'agit de proposer un parcours permettant d'accompagner le développement des compétences en soutenant les projets de chaque structure.

32 managers ont bénéficié d'un parcours de formation en management pour 2012.

Formation prévention des risques

L'Université a affirmé sa volonté de poursuivre sa politique dynamique en matière de prévention des risques.

Pour l'année 2012, 226 agents ont été formés représentant 2 274 heures de formation.

Favoriser les démarches de développement durable

En coopération avec la direction du développement durable, des sessions de formation dans le but d'accompagner le déploiement d'une démarche « éco-citoyenne » dans notre campus et contribuer à faire connaître sur le territoire national les bonnes pratiques de notre université comme établissement « pionnier ». Ainsi, notre université a proposé au plan national la création d'une action de formation novatrice sur ce sujet à destination de tous les acteurs concernés dans la communauté universitaire.

L'université met au centre de ses priorités la formation des personnels. Elle affirme sa volonté de poursuivre dans cette dynamique pour l'ensemble de la communauté universitaire.

chapitre

Conditions de travail

Chapitre 7 É Conditions de travail

I. Prévention des risques

Au cours de l'année 2012, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni une fois.

Les locaux ont été visités à 7 reprises par le SPRP (visites de prévention ou visites suite à un incident).

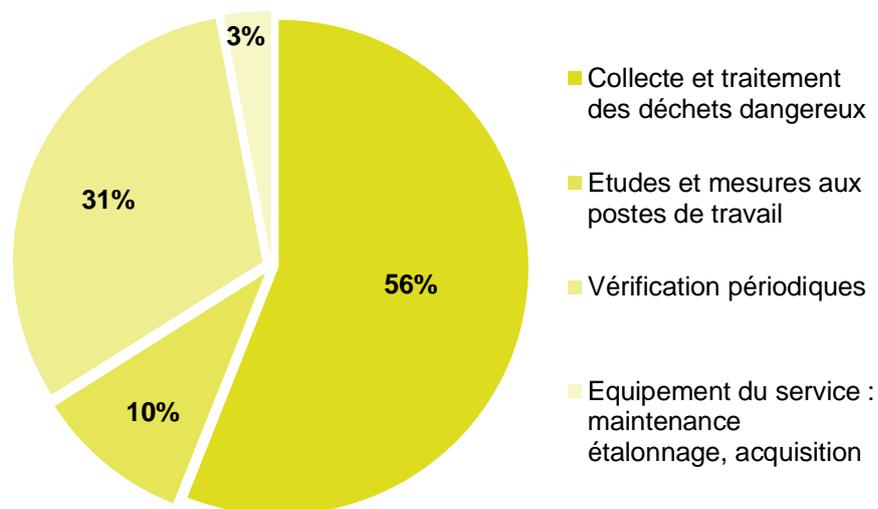
29 Assistants de prévention, 2 référents Sécurité Lasers et 3 personnes compétentes en Radioprotection ont été formés.

BILAN DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE « HYGIENE ET SECURITE, PREVENTION DES RISQUES » AU COURS DE L'ANNEE 2012

Intitulé des formations	Nb de stagiaires	Nb d'heures
33èmes rencontres nationales du GP'SUP - Bordeaux	1	12
Acquérir des bases en prévention des risques professionnels	1	20
Assistant de prévention (ACMO)	11	396
Autorisation de conduite PEMP	13	77
Chargé d'évacuation	10	20
CHSCT	38	378
Conférence : qualité de vie au travail, repérage et prise en charge des risques psycho sociaux	1	6
Élaboration des plans de prévention avec les entreprises extérieures	11	96
EPI - Equipier de Première Intervention	22	66
Habilitation électrique BS	1	14
Habilitation -SELAB-	1	18
JAMU	3	36
La grossesse adolescente	1	18
Médecins Infirmiers Secrétaires médicales	1	12
Montage et démontage d'échafaudage roulant	8	56
Prévention des risques liés à l'organisation de manifestations exceptionnelles	18	105
Réaliser la surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques	1	18
Remise à niveau SSIAP 1	1	18
Remise à niveau SSIAP 2	3	54
Réseaux incidents et dépannages	1	21
SELAB-Habilitation du personnel réalisant des essais et travaux en plate-forme d'essai ou en labo	1	21
SSIAP 1 - Recyclage	1	14
SSIAP 1 (Initial)	2	140
SSIAP 1 (Recyclage)	3	42
SST - Recyclage	43	258
SST Initial - Sauveteurs Secouristes du Travail	28	324
Techniciens chargés de la sécurité dans les Etablissements d'enseignement supérieur	1	34
Total	226	2274

Note : Un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations

REPARTITION DES DEPENSES EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LE BUDGET 2012 ALLOUE AU SPRP



II. Santé des personnels

A. Bilan des congés de santé

BILAN DES CONGES DE SECURITE SOCIALE DES AGENTS AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-12

Congés	Nb de congés pris	Nb de jours totaux pris	Durée moyenne des congés (nb jours)
Congé Grave Maladie (ANT)	3	634	211,3
BIATSS	2	508	254,0
Enseignants et /ou chercheurs	1	126	126,0
Congé Longue Durée (Titu)	6	2 012	335,3
BIATSS	3	1 220	406,7
Enseignants et /ou chercheurs	3	792	264,0
Congé Longue Maladie (Titu)	13	2 975	228,8
BIATSS	10	1 964	196,4
Enseignants et /ou chercheurs	3	1 011	337,0
Congé Maladie Ordinaire	630	6 099	9,7
BIATSS	558	4 704	8,4
Enseignants et /ou chercheurs	72	1 395	19,4
Congé Maternité	46	5 940	129,1
BIATSS	21	2 632	125,3
Enseignants et /ou chercheurs	25	3 308	132,3
Congé Maternité (Pathologique)	16	198	12,4
BIATSS	13	156	12,0
Enseignants et /ou chercheurs	3	42	14,0
Congé Paternité	11	122	11,1
BIATSS	5	56	11,2
Enseignants et /ou chercheurs	6	66	11,0
Temps Partiel Thérapeutique	4	539	134,8
BIATSS	4	539	134,8
Total	729	18 519	25,4

B. Bilan des accidents de travail

On peut distinguer :

- Les accidents de travail, qui sont des accidents survenus sur le lieu de travail et pendant les heures de travail.
- Les accidents de trajet, (aussi considérés comme accidents de travail), qui sont quant à eux des accidents survenus pendant le trajet entre :
 - Le domicile et le lieu de travail
 - Le lieu de travail et le lieu de restauration

Les accidents de travail et de trajet doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale auprès de l'employeur (et à la sécurité sociale pour les personnels contractuels) et ils peuvent donner lieu à des congés.

Les données présentées ci-dessous concernent les accidents de travail ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction des Ressources Humaines, qu'ils aient ou non occasionné un arrêt de travail.

BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DECLARES, SURVENUES AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012

	Effectif	Nb jours d'arrêt	Effectifs
Travail	19	Aucun	11
Trajet	9	1	3
BIATSS	24	4	1
Enseignants et/ou chercheurs	3	5	1
Stagiaire	1	6	1
Titulaires	17	8	2
Contractuels	11	9	1
Total	28	12	1
		15	2
		30	2
		34	1
		36	1
		82	1
		Total	28
		Total des jours	297

C. Rapport du médecin de prévention des personnels

Synthèse des données relatives aux visites médicales	
Nombre total de visites médicales réalisées :	586
Nombre total de personnes vues	532
Nombre total de premières consultations après embauches, ouverture de dossiers : hors visites d'aptitude réalisées par le médecin agréé	175
Nombre de propositions de aménagement de poste	18
Nombre de orientations prononcées après visite médicale	160
Total des visites donnant lieu à des prescriptions de examens complémentaires	332
Origine des demandes de visites médicales tous types confondus	
Pourcentage des visites médicales faites à la demande des intéressés sur le total des visites	2,73%
Pourcentage des visites médicales faites à la demande de l'administration sur le total des visites	5,97%
Pourcentage des visites médicales faites à la demande du médecin de prévention sur le total des visites	91,30%

Les convocations planifiées	
Taux de réponse aux convocations visites quinquennales: nb agents vus /nb agents convoqués (1)	96%
Taux de réponse aux convocations visites SMP : nb agents vus /nb agents convoqués (2)	98%
Taux total de réponse aux convocations : nb agents vus /nb agents convoqués (Total = 1+2)	94%
Visites au titre de la surveillance médicale particulière	
Nombre de visites au titre de la surveillance médicale particulière	243
Visites des agents exposés aux risques professionnels (*)	
Visites au titre d'un risque professionnel lié à l'amiante	24
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents chimiques	130
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents physiques	62
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents biologiques	53
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux radiations ionisantes	7
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux risques traumatiques	5
Visites au titre d'un risque professionnel lié au travail sur écran (risque isolé)	207
Visites au titre d'un autre risque professionnel	2
Total général des visites des agents exposés aux risques professionnels	490
Surveillance médicale particulière au titre d'un état ou d'une affection	
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des personnes handicapées reconnues ou en cours de reconnaissance	32
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des femmes enceintes	4
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des agents souffrants de pathologies particulières	13
Nombre de reprises après un CLM, CLD, MP ou AT, maternité	21
Nombre d'agents relevant d'une surveillance médicale particulière au titre d'une pathologie particulière	
Total nombre d'agents relevant d'une SMP au titre d'une pathologie particulière	13
dont nombre d'agents avec une affection cardiovasculaire	1
dont nombre d'agents avec affections cancéreuses	12
dont nombre de psychopathologies	30
dont nombre d'autres affections	11
Visites pour les agents ne rentrant pas dans le cadre de la Surveillance Médicale Particulière et ayant déjà bénéficié d'une visite médicale dans les cinq dernières années	311
Visites au titre de la surveillance quinquennale	115
Quotité de temps de travail (%) consacré par les médecins de prévention à l'action en milieu de travail	0,33
Nombre de visites de locaux (visites systématiques, pour des nouvelles installations, suite à un accident, suite à une consultation médicale, autres)	6
Nombre d'études de postes de travail (aménagements de poste, mesure d'ambiance, études ergonomiques, rédaction de consignes, autres)	22
Les séances d'information et de formation animées ou mises en place	
Nombre d'actions collectives	2
Nombre de jours consacrés aux actions	2
Nombre d'agents formés	6

chapitre

Action sociale, culturelle et sportive

Chapitre 8 È Action sociale, culturelle et sportive

I. Bilan du service social des personnels

En 2012, le service social des personnels a reçu 84 agents de l'établissement, soit un total de 277 entretiens menés.

La principale thématique abordée par les agents lors des entretiens se trouve être le logement (44%).

Le service social des personnels intervient en complément des prestations proposées par la DACASS.

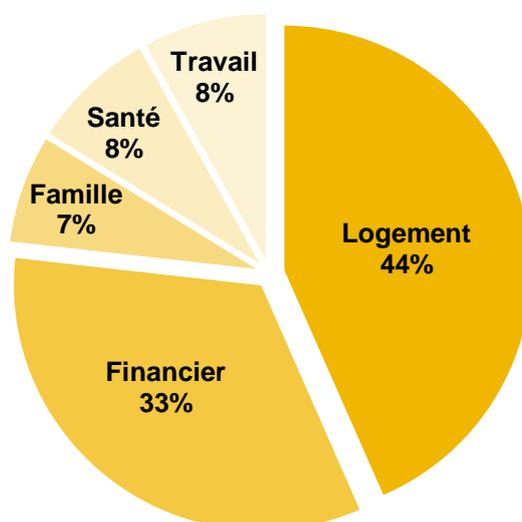
Il se propose d'accompagner le salarié avec un suivi individualisé permettant au mieux de prévenir les risques économiques (33%), familiaux (8%) notamment, mais aussi concernant la santé (8%) et ou le travail (8%) en lien étroit avec la Direction des Ressources Humaines et le service de Médecine de Prévention des Personnels.

REPARTITION DES AGENTS REÇUS PAR CATEGORIE FP ET BILAN DES ENTRETIENS EN 2012

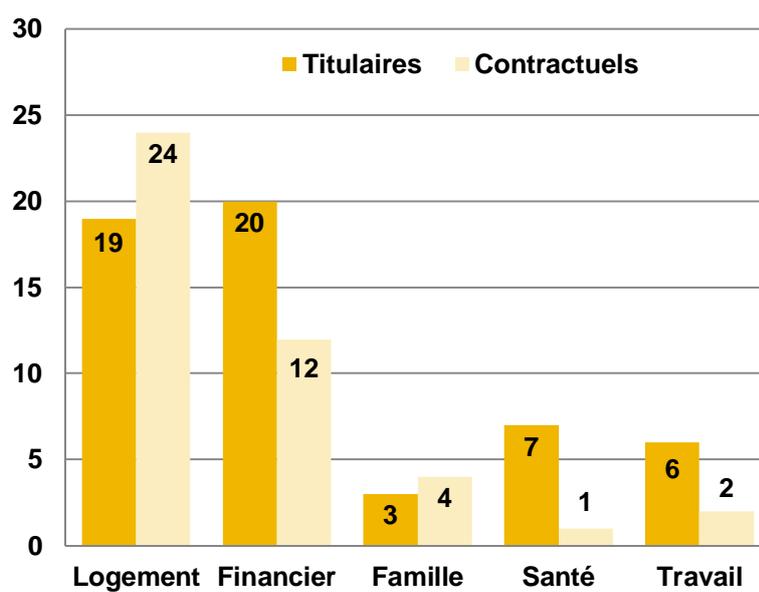
	A	B	C	Total
Titulaires	19	10	18	47
Contractuels	11	8	18	37
Total	30	18	36	84

Mois	Nb d'entretiens
Janvier	29
Février	23
Mars	37
Avril	19
Mai	17
Juin	28
Juillet	25
Aout	14
Septembre	28
Octobre	23
Novembre	20
Décembre	14
Total	277

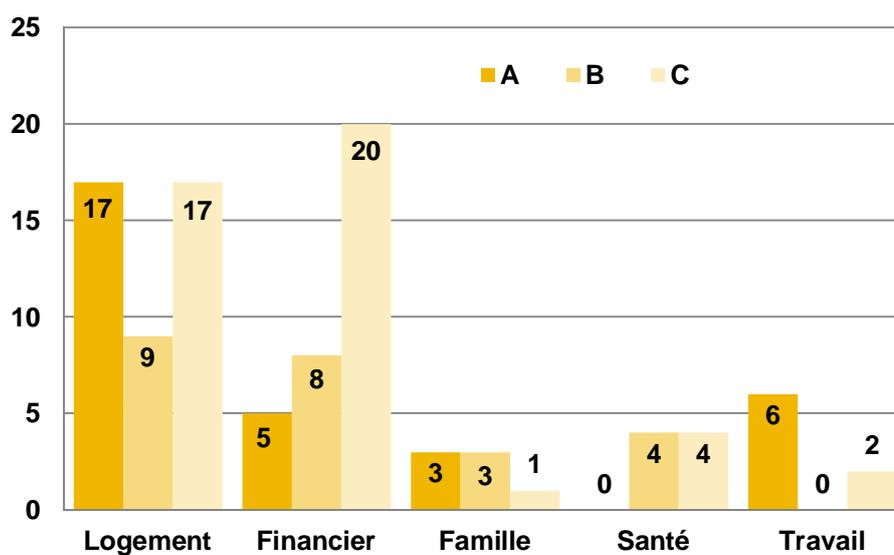
BILAN MOYEN DES PROBLEMATIQUES ABORDEES AU COURS DES ENTRETIENS



PROBLEMATIQUES ABORDEES PAR STATUT



PROBLEMATIQUES ABORDEES PAR CATEGORIES



II. Bilan des activités de la DACASS

La Direction de l'Action Culturelle et de l'Action Sociale et Sportive a pour premier objectif d'animer les sites universitaires par des actions culturelles, de favoriser l'accès des personnels et des étudiants à la culture, de renforcer le lien culturel avec les partenaires de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'animer l'action sociale pour les personnels de l'établissement en subventionnant les activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs offertes aux personnels de l'UVSQ et d'améliorer les conditions de vie des personnels.

A. L'action sociale

Depuis le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE), l'université mène pour l'ensemble de ses personnels une politique d'action sociale efficace en proposant aux agents des actions qu'elle juge proche de leurs besoins, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance, des loisirs et des vacances, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

➤ Budget

Grâce aux newsletters, les prestations d'action sociale sont mieux connues d'où une augmentation de la demande.

La dégradation du contexte économique actuel incite plus les agents à se renseigner sur les aides existantes et à déposer les dossiers de demande d'aide. Ce petit plus permet aux agents éligibles d'améliorer leur quotidien.

REPARTITION DU BUDGET D'ACTION SOCIALE EVOLUTION ENTRE 2011 ET 2012

	2011	2012	Evolution
Budget initial	150 000,00 €	167 600,00 €	11,73%
Séjours d'enfants	3 244,15 €	4 875,55 €	50,3%
Allocations handicapés	12 891,44 €	19 227,08 €	49,2%
Aide au logement locatif	4 247,64 €	3 675,23 €	-13,5%
Aide frais rentrée scolaire	240,00 €	720,00 €	200,0%
Restauration	100 403,41 €	135 933,42 €	35,4%
Aides financières exceptionnelles	3 989,44 €	3 700,00 €	-7,3%
COSAC	17 000,00 €	17 000,00 €	0,0%
Autres frais	1 805,80 €	1 928,00 €	6,8%
Comité des fêtes - Cezam	1 106,00 €	- €	-100,0%
Total budget	144 927,88 €	187 059,28 €	29,07%

➤ Restauration

La politique attractive de restauration de l'UVSQ a porté ses fruits. La fréquentation de la restauration collective a fortement augmenté.

De 9 686 repas subventionnés en 2010, l'UVSQ est passé à 31 834 repas subventionnés pour 2011 puis en 2012 atteint 41 243 repas soit une évolution de 29,55 % par rapport à 2011. Le budget dédié

au subventionnement de la restauration a également augmenté pour atteindre en 2012 135 933 " soit une évolution par rapport à 2011 de 35,38 %.

Des conventions avec des nouveaux prestataires ont été signées afin de répondre à la demande des agents « extérieurs » (sites de Paris) et à la fermeture d'un restaurant.

BILAN DE LA RESTAURATION DES PERSONNELS EN 2012

RESTAURANT	Nombre de repas	Budget
ADASP	2 118	7 243,56 "
APERAV	5 080	15 848,89 "
API RESTAURATION	4 767	20 499,21 "
BASILIC RESTAURATION	2 623	12 421,59 "
CEZ BERGERIE NATIONALE	854	2 989,00 "
CROUS DE LECLERC GUYANCOURT	23	68,34 "
CROUS DE VELIZY	720	2 222,89 "
CROUS DE VERSAILLES	13 251	38 866,84 "
CROUS VAUBAN	6 479	19 006,62 "
ECOLE POLYTECHNIQUE	87	351,48 "
ELRES (IUT Rambouillet)	1 718	4 615,41 "
PALAIS DE LA DECOUVERTE	93	461,82 "
RESTAURANT ADMINISTRATIF DE LA DGFI	517	1 814,49 "
RESTECO	2 725	7 903,57 "
UNIVERSITE P ET M CURIE (PARIS VI)	188	1 619,71 "
TOTAL	41 243,00 Ö	135 933,42 Ö

➤ Logement

En 2012, 30 nouvelles demandes de logement ont été enregistrées dont 10 dossiers retournés au service d'action sociale. 20 agents n'ont pas donné suite à leur demande.

4 logements mis à disposition par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) ont été proposés à 11 candidats.

- 2 T3 localisés à Guyancourt et Follainville-Dennemont (Mantes) proposés à 5 candidats
- 1 T1 localisé à Guyancourt proposé à 6 candidats
- 1 T4 localisé à Limay proposé à 1 candidat

1 logement attribué

- 1 T3 à Guyancourt

1 dossier pour 1 T1 a été refusé par la DDCS car la situation maritale de l'agent n'était pas régularisée.

Les refus sont surtout dûs aux exigences des agents. L'environnement n'est nullement remis en cause ni les surfaces.

Les personnels en activité sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines peuvent également accéder au parc logements de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans le cadre du rapprochement domicile travail.

Des pistes pour les logements temporaires sont proposées par la SRIAS IDF et l'UVSQ. Les agents intéressés faisant directement les démarches auprès des prestataires, le service d'action sociale ne détient donc aucun chiffre.

➤ **Aides financières exceptionnelles**

	Montant 2012
Dons	2 200,00 €
Prêts	1 500,00 €

Les dossiers d'aides financières exceptionnelles sont instruits par l'assistante sociale des personnels qui les soumet à la commission sociale des personnels pour décision. Toute demande doit être motivée et justifiée par l'agent.

- 7 dossiers ont été présentés en commission sociale des personnels dont 4 demandes ont abouti aux versements d'aides financières exceptionnelles.
- 5 dossiers instruits par l'assistante sociale ont été jugés irrecevables pour être présentés en commission sociale par manque de justificatifs.
- 4 dossiers de demande d'aides financières n'ont pas été retournés par les agents pour examen.
- 1 dossier hors barème (ressources suffisantes).

B. L'action culturelle

Le budget de 54 300 " imparti aux différents postes de dépenses de la DACASS service culturel est ainsi réparti pour l'année 2012 :

- Voyages : 28 120 " (13 960 " coût réel = dépenses - recettes)
- Chèques culture : 2 734,70 " pour 130 chèques (+ guides papier)
- Billetterie : 11326.52 "
- Ateliers : 2 755,28 "
- Soirées privilèges : 1 750 "

Total des recettes réalisées en 2012 : 23 794,50 "

Les titulaires sont plus nombreux que les contractuels à souscrire aux activités et à réserver de la billetterie.

L'âge des participants s'étend de 24 à 70 ans. La tranche d'âge la plus représentée est les 35-45 ans avec un maximum de commandes pour les personnes âgées de 43 ans.

BILAN DES ACTIVITES CULTURELLES PROPOSEES PAR LA DACASS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-12

	NOMBRE	PARTICIPANTS (billets vendus)
OPERA DE PARIS		
Billetterie opéra	5 opéras	83 billets vendus
Billetterie ballets	4 ballets	54 billets vendus
EXPOSITIONS		
Billetterie expositions	11 expositions	318 billets vendus
SPECTACLES (théâtre, concert, humour)		
Billetterie autres	13 autres	134 billets vendus
TOTAL	33	589

Activités	Nombre	Détails	Nb de participants
Ateliers	6	théâtre, photo, BD, radio, cuisine, et chant	100
Stages	4	2 de couture (à St Quentin-en-Yvelines et à Versailles) + 1 de photographie et 1 de guitare	60
Sorties culturelles	10	Musée des arts décoratifs, Montmartre, Château de Coucouen, expo Romy Schneider etc	250
Festivals	2	Festival culturel « Hola Cuba » et Avril en danse « Paris et la chanson française »	480
Voyage	1	Vienne en décembre 2012	41
Soirées exceptionnelles	2	Spectacle à la Ferme de Bel Ebat, Cirque au théâtre de St Quentin-en-Yvelines	59
Théâtre à l'UVSQ	1	« Scrooge » de Dickens par la Cie Isabelle Starkier . mezzanine Vauban	25
Expositions	5	« Des Premières aux dernières fois », « La Chanson française », « Avril en danse 2011 », « Cuba Mango », « Cuba, d'hier à aujourd'hui » - BU Guyancourt	300
La fête du conte	1	En partenariat avec le réseau des médiathèques de la Casqy	50

C. Les centres de loisirs

	Année 2010/2011	Année 2011/2012
Nombre de session	1	4
Nombre d'enfants - UVSQ	15	60
Nombre d'enfants Guyancourt	0	48
Dépenses y compris rémunération animateur	2 105,68 "	8 412,28 "
Recette	680,00 "	2 480,00 "
Activités spécifiques	escalade/atelier d'anglais/ art du cirque	escalade/atelier d'anglais/ visite aquarium de paris/ mini golf/art du cirque/atelier théâtre /Taekwondo/ badminton/tir à l'arc/atelier sciences et sports /piscine/ zumba/ scrapbooking/ course d'orientation

D. L'action sportive

L'offre de la DACASS en matière d'activité sportive se compose essentiellement de pratiques encadrées par des intervenants sur nos installations sportives entre 12h et 14h et également avec des partenaires extérieurs.

L'offre se décompose de la façon suivante

- La billetterie
- Les sports Aquatiques
- La danse et Le fitness
- Les arts martiaux et relaxation
- Les sports de raquette
- Les activités ponctuelles de plein air (randonnées, séjours)

REPARTITION DES ADHERENTS A LA DACASS È ACTION SPORTIVE POUR L'ANNEE CIVILE 2012

		Adhérents
Sexe	Femmes	106
	Hommes	22
Population	BIATSS	97
	Enseignants et/ou chercheurs	21
	Non spécifié	10
Catégorie Fonction Publique	A	68
	B	30
	C	20
	Cat. non connue	10
Statut	Titulaires	59
	Contractuels	50
	Hébergés	19
Affectation	Directions	54
	IEC	5
	ILEI	3
	ISM-UVSQ	3
	ISTY	1
	IUT de Vélizy	7
	OVSQ	18
	UFR de Sciences	27
	UFR DSP	1
	UFR Santé	4
	UFR Sc Sociales	5
	Total	

BILAN DES ACTIVITES SPORTIVES PROPOSEES PAR LA DACASS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-12

Catégorie	Activités sportives	Nombre d'inscrits (personnels et étudiants)
Billetterie	Patinoire	-
	Piscine	121 billets
	Sport mécanique	53
	Club de remise en forme	2
Activités aquatiques	Aquagym	5
	Natation	2
Activités sportives	Renforcement musculaire	91
	Badminton,	31
	Arts Martiaux - relaxation	58
	Danse et Fitness	48
	Escalade	11
Ateliers et animations sportives	Après-midi Golf	72
	Journée sportive	49
	Course Paris-Versailles	52
Séjours (famille)	Centerparcs	3
	Séjour au ski	20
Nombre de Conférence Sport et Développement durable -CDOS		2

III. Le COSAC

Le Comité des Œuvres sociales et d'action culturelle (COSAC) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Cette association a pour objectif de favoriser l'accessibilité des loisirs aux adhérents. Elle est gérée par une équipe de 13 membres, tous bénévoles.

Les fonds dont dispose l'association sont alimentés par des cotisations annuelles des adhérents et par une subvention annuelle accordée par l'Université.

Le président, assisté du bureau, assure le fonctionnement courant de l'association, à charge pour lui de rendre compte de son action à chaque séance du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité relative.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS ET DES RECETTES DU COSAC ENTRE 2011 ET 2012

	2011	2012
Nb d'adhérents	125	125
Subvention UVSQ	17 000 "	17 000 "
Gain des adhésions	1 875 "	1 965 "
Solde année précédente	2 289 "	3 995 "
Total	21 164 "	22 960 "

BILLETTERIE (avec participation financière COSAC) VENTE

Spectacle Sister.Act

Cirque Bouglione

Disney 1 parc

Disney 2 parcs

Astérix

Zoo Thoiry

Futuroscope

Cinéma UGC-Gaumont-CGR-CYRANO Versailles

Vente de parfum

Vente de produits bio et produits régionaux

Vente de biscuiterie et bonbons

Vente de chocolat

SPA

Soins domicile

Massage/chaise

Soins esthétiques

VOYAGE (avec participation financière COSAC)

WE ski Les karellis

WE Corse

chapitre

Instances et dialogue social

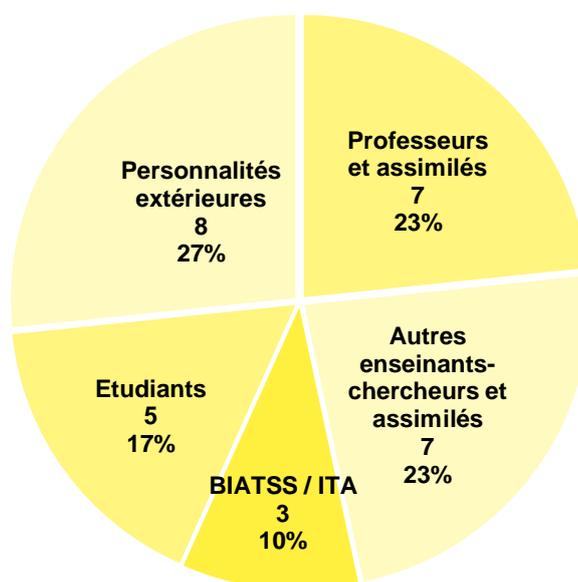
Chapitre 9 - Instances et dialogue social

I. Le Conseil d'Administration

A. Présentation

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 30 membres élus, ainsi que du président de l'université élu à la majorité absolue par les membres élus du conseil d'administration et du vice-président du conseil d'administration.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Il détermine la politique de l'établissement : contrat quadriennal d'établissement et évaluation, budget, gestion des emplois, accords et conventions, règlement intérieur, contrôle des connaissances, section disciplinaire

B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil d'Administration ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	224	72,7%
Collège B	532	405	76,1%
Collège BIATSS / ITA	808	558	69,1%
Total personnels	1648	1187	72,0%
Etudiants	16 888	2 712	16,1%

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

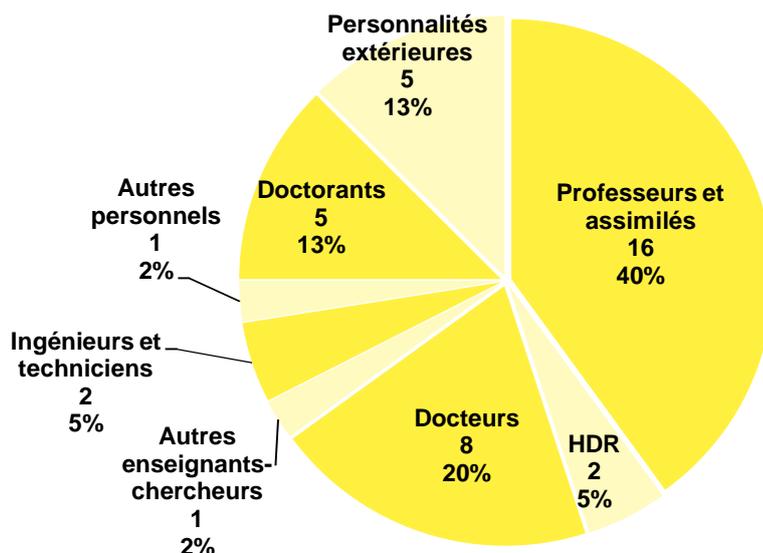
Membres	Effectif
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	14
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	1
Des personnels et des étudiants au cœur du développement de notre université	1
INTERASSOS UVSQ bouge ta fac	3
MET l'alternative étudiante que l'UVSQ attendait	1
UNEF et Associations étudiantes	1
Personnalités extérieures	8
Femmes	8
Hommes	24
Total	32

II. Le Conseil Scientifique

A. Présentation

Le Conseil Scientifique (CS) est composé de 40 membres élus, ainsi que du président de l'université et du vice-président du conseil scientifique.

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



Il propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants, sur les programmes et les contrats de recherche, sur le contrat d'établissement.

B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil Scientifique ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	238	77,3%
Collège B	76	51	67,1%
Collège C	366	211	57,7%
Collège D	205	127	62,0%
Collège E	514	326	63,4%
Collège F	279	208	74,6%
Total personnels	1748	1161	66,4%
Etudiants	765	26	3,4%

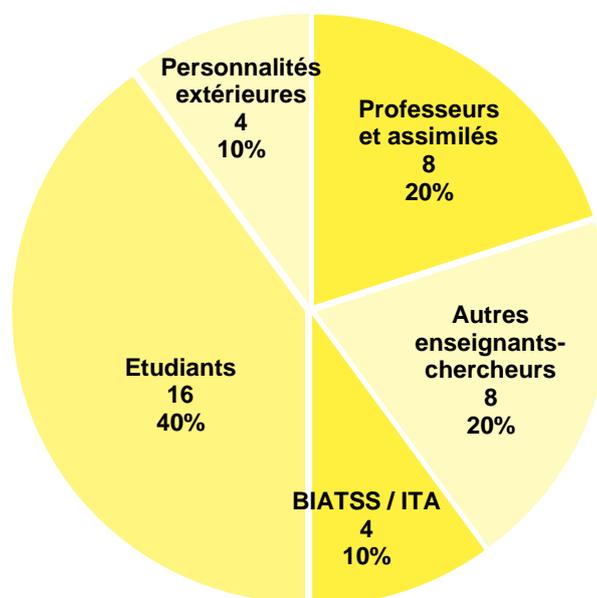
PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	20
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	9
UNEF et Associations étudiantes	5
Personnalités extérieures	5
Femmes	13
Hommes	29
Total	42

III. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

A. Présentation

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) est composé de 40 membres élus, ainsi que du président de l'université et du vice-président du CEVU.



Il propose au CA les orientations des enseignements en formation initiale et continue. Il prépare les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants, la validation des acquis, à faciliter leur insertion professionnelle, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	220	71,4%
Collège B	630	405	64,3%
Collège BIATSS / ITA	808	563	69,7%
Total personnels	1746	1188	68,0%
Etudiants	16888	2719	16,1%

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	13
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	4
Des personnels et des étudiants au cœur du développement de notre université	2
INTERASSOS UVSQ bouge ta fac	9
MET l'alternative étudiante que l'UVSQ attendait	3
UNEF et Associations étudiantes	4
Personnalités extérieures	4
Femmes	17
Hommes	25
Total	42

IV. Le Comité Technique

A. Présentation

Conformément aux termes de l'article 34 du décret du 15 février 2011, le Comité Technique (CT) est consulté sur les questions et projets de textes relatifs :

- à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services
- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- aux règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles
- à l'insertion professionnelle
- à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations

La délibération du Conseil d'Administration du 8 juillet 2011, après avis du CTP du 29 juin 2011, a fixé le nombre de membres du nouveau CT, représentants du personnel. Il comprend 10 membres titulaires et 10 suppléants. En outre, sont membres de droit (mais sans participer aux votes du CT) le Président de l'UVSQ, le Directeur Général des Services et le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines.

B. Dernières élections

Les dernières élections du Comité Technique ont eu lieu le 20 octobre 2011.

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Catégorie A
Nb électeurs inscrits	1758
Nb votants	527
Taux de participation	30,0%

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	3
CGT-FSU	10
UNSA - SNPTES	10
Femmes	10
Hommes	13
Total	23

V. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

A. Présentation

La durée du mandat des représentants du personnel au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est fixée à 4 ans.

La délibération du CA du 27/06/2012, après avis du CT, a fixé le nombre de membre, représentants du personnel, du nouveau CHSCT.

Il comprend 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Il comprend également 3 titulaires et 3 suppléants des représentants des étudiants.

En outre, assistent aux réunions du CHSCT, mais sans participer aux votes :

- Le président de l'université (qui pourra être suppléé par le VPCA notamment)
- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur des Ressources Humaines (qui pourra suppléer le DGS ou être invité permanent)
- Le médecin de prévention
- Le conseiller en prévention

Le CHSCT est placé auprès du comité technique de l'établissement.

Il assiste dans les matières relevant de sa compétence et examine les questions qui lui sont soumises.

Rôle du CHSCT :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Rappel des attributions du CHSCT : Le CHSCT,

- Procède à l'analyse des risques professionnels
- Contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels et suscite toute initiative qu'il estime utile dans cette perspective
- Peut proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral et du harcèlement sexuel
- Suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et à assurer l'instruction et le perfectionnement des agents dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité
- Coopère à la préparation des actions de formation à l'hygiène et la sécurité et veille à leur mise en œuvre
- Les membres procèdent à intervalles réguliers à la visite des services de leur champ de compétence
- Procède à une enquête en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Peut demander au président de faire appel à un expert agréé :
 - en cas de risque grave, révélé ou non par un accident de service, ou de maladie à caractère professionnel
 - en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

B. Dernières élections

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
CGT-FSU	8
UNSA - SNPTES	8
ASSOS	4
UNEF	2
Autres membres	6
Femmes	7
Hommes	21
Total	28

VI. La Commission Paritaire d'Établissement

A. Présentation

La Commission Paritaire d'Établissement (CPE) comprend en nombre égal (13 titulaires et 13 suppléants) des représentants de l'établissement nommés par le Président de l'Université et des représentants des personnels élus.

Les membres de la commission paritaire d'établissement sont désignés pour une période de trois années par le chef d'établissement auprès duquel la commission est placée. Leur mandat peut être renouvelé.

La commission paritaire d'établissement se réunit au moins une fois par an en formation plénière et au moins une fois par an en formation restreinte à chaque catégorie de chaque groupe de corps, lorsqu'elle est saisie des questions individuelles concernant les personnels, et donne notamment son avis sur les propositions de description pour l'accès sur liste d'aptitude à un corps ainsi que sur les propositions d'avancement de grades et d'échelons.

Elle prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales.

B. Dernières élections

Les dernières élections de la Commission Paritaire d'Établissement ont eu lieu le 22 novembre 2012

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

Groupe et catégorie	Inscrits	Votants	Taux de participation
ITRF Cat A	115	75	65,2%
ITRF Cat B	75	57	76,0%
ITRF Cat C	77	50	64,9%
AENES Cat A			Tirage au sort
AENES Cat B	16	8	50,0%
AENES Cat C	32	31	96,9%
BIB Cat A	12	7	58,3%
BIB Cat B	11	9	81,8%
BIB Cat C	13	9	69,2%
Total	351	246	70,1%

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	26
CGT-FSU	18
UNSA - SNPTES	6
Non spécifié	2
Femmes	32
Hommes	20
Total	52

VII. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires

A. Présentation

La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires (CCPANT) de l'UVSQ est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme. Elle peut être consultée sur toute question individuelle relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrant dans son champ de compétence.

Elle est composée de 12 représentants des personnels élus (6 titulaires et 6 suppléants) et de 12 représentants de l'administration (également 6 titulaires et 6 suppléants).

B. Dernières élections

La composition de la dernière CCPANT a été fixée lors des élections du 13 septembre 2012.

TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nb électeurs inscrits	317	96	105	518
Nb votants	40	53	68	161
Taux de participation	12,6%	55,2%	64,8%	31,1%

PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	12
CGT-FSU	4
UNSA - SNPTES	8
Femmes	16
Hommes	8
Total	24

Annexes

Annexes

Lexique

I - EMPLOIS	
Emploi	Support ouvert sur un programme du budget de l'État et délégué à un établissement permettant la rémunération d'un agent (fonctionnaire ou agent non titulaire).
Poste	Support issu d'un emploi (budget Etat) ou de crédits affectés à une structure budgétaire et comptable de l'établissement (budget propre) destiné à être occupé par au moins un agent.
Catégories	Tous les personnels de la fonction publique sont classés en 3 catégories hiérarchiques, désignées par les lettres A, B, C : <ul style="list-style-type: none"> • La catégorie A correspond aux fonctions de étude, de encadrement, de conception et de direction, • La catégorie B correspond aux fonctions de application et de mise en %uvre de procédures • La catégorie C correspond aux fonctions techniques et de exécution
Surnombre	Modalité particulière des professeurs d'université. Après l'âge de la retraite, il peut être accordé aux professeurs des universités sur leur demande, une prolongation d'activité de trois ans maximum. Pendant ce surnombre, le poste de professeur qui occupait l'enseignant est supprimé de la dotation de l'établissement et remplacé par un poste spécifique « surnombre ». A la fin du surnombre, le poste de professeur, ou de maître de conférences, est restitué à l'université.
II & III EFFECTIFS ET ANALYSES CATEGORIELLES	
Agent	Synonyme de membre du personnel. Est agent sur une période toute personne possédant soit une carrière soit un contrat de travail géré(e) par l'établissement.
Agent non titulaire de l'Etat (Contractuel)	Agent public au service de l'Etat et n'ayant pas la qualité de fonctionnaire (exemple : contractuels, vacataires)
Corps	Ensemble groupant les fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades. Les corps sont classés, selon le niveau de recrutement, en catégories A, B et C.
Equivalent Temps Plein (ETP)	La notion d'ETP représente pour chaque agent la comptabilisation de sa quotité de temps de travail : une personne travaillant à mi-temps sera comptabilisée pour 0.5 ETP. Un agent en position particulière, autre que l'activité (congé parental, disponibilité) ou en CLD est comptabilisé pour 0 ETP. Il est procédé à des sommes d'ETP pour connaître le potentiel d'un établissement. L'effectif exprimé en ETP peut ainsi être inférieur au nombre d'agents.
Grade	Subdivision hiérarchique du corps. La hiérarchie des grades dans chaque corps ainsi que le nombre de échelons dans chaque grade et les règles de avancement de échelon et de promotion au grade supérieur sont fixés par les statuts particuliers.
Hébergé	Personne qui participe, pendant une période donnée, à l'activité de l'établissement au sein de ses structures dites alors Structures de travail. La carrière ou le contrat de cette personne est gérée par son institution (CNRS, INRA) et non par l'établissement.

Vacataire	Personnel contractuel recruté ponctuellement pour faire face à un besoin qui ne peut être couvert par les fonctionnaires. Il existe des vacataires qui assurent des enseignements et des vacataires qui assurent des tâches administratives.
Heure Equivalent Travaux Dirigés (HETD)	Permet de mesurer les potentiels que représentent les personnels enseignants par rapport à leurs obligations d'enseignement. Effectivement, les statuts des différents corps d'enseignants prévoient le nombre d'heures d'enseignement (HETD) qui doivent être assurées dans l'année par l'agent : <ul style="list-style-type: none"> - Enseignants chercheurs (PR, MCF, ASS) : 192 HETD - Enseignants du second degré (PRAG, PRCE, PLP) : 384 HETD - ATER, enseignants associés : 192 HETD - Lecteurs : 200 HETD - Moniteurs : 64 HETD
IV - CARRIERE	
Mutation	changement d'établissement d'affectation
Avancement	Progression dans la carrière. L'avancement des fonctionnaires comprend l'avancement d'échelon et l'avancement de grade : <ul style="list-style-type: none"> - L'avancement d'échelon a lieu à l'ancienneté de façon continue, d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur. Il se traduit par une augmentation de salaire. Le temps de passage d'un échelon à un autre, fixé par les statuts particulier des différents corps, peut être réduit grâce à des réductions d'ancienneté. - L'avancement de grade a lieu, d'un grade au grade immédiatement supérieur, par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi, le plus souvent, notamment pour les BIATSS, après avis de la CAP, éventuellement après une sélection par voie d'examen professionnel.
Concours	Mode de recrutement de droit commun des fonctionnaires, consistant à opérer, sur le seul critère des capacités individuelles, une sélection entre les candidats à des emplois dont le nombre est limité. Il est soumis au principe de l'égalité d'admissibilité aux emplois publics. Il existe deux types de concours : <ul style="list-style-type: none"> - Le concours externe : est ouvert aux candidats titulaires de titres ou de diplômes (à l'exception de certains concours de catégorie C) dont la liste est fixée réglementairement. - Le concours interne : est ouvert aux agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, justifiant d'une ancienneté dont la durée est fixée réglementairement et de l'appartenance d'un corps, cadre d'emploi, ou une catégorie donnée.
Détachement	Position du fonctionnaire placé en activité hors de son corps d'origine et continuant à bénéficier dans ce corps des droits à l'avancement et à la retraite. Il peut être placé dans un autre corps, dit corps d'accueil, et bénéficie alors d'une double carrière. Il a lieu à la demande du fonctionnaire ou d'office.
Disponibilité	Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à traitement, à l'avancement et à la retraite. Elle est prononcée soit à la demande de l'agent (disponibilité pour convenance personnelle, pour suivre son conjoint) soit d'office à l'expiration d'un congé (de maladie, de longue maladie, ou de longue durée).

Congé parental	Position du fonctionnaire qui est placé hors de son administration d'origine pour élever son enfant. La durée est de trois ans maximum : il prend fin, au plus tard, au 3e anniversaire de l'enfant. L'intéressé(e) cesse de bénéficier de ses droits à rémunération mais conserve ses droits à l'avancement d'échelon réduits de moitié. Pour les agents non titulaires, cette appellation correspond effectivement à un congé.
Temps plein	Un fonctionnaire est dit à temps plein s'il travaille à 100% de ses obligations horaires statutaires. Un contractuel est à temps plein si sa quotité de travail est de 100%.
Temps incomplet	Un agent contractuel est à temps incomplet si sa quotité de recrutement (indiquée sur le contrat de travail) est inférieure à 100%.
Temps partiel	Un agent qui n'est ni à temps plein ni à temps incomplet est à temps partiel. Sa quotité de temps partiel qui correspond à sa quotité de travail est toujours inférieure à 100%. Pour ce qui concerne les BIATSS, les agents à temps partiel libèrent des moyens appelés rompus.
Rompus de temps partiels	Sommes de fractions de moyens libérés sur les postes par les agents BIATSS à temps partiel ou en CPA. Ils permettent de constituer des emplois, et donc des postes, dont la nature de budget sera « budget de l'Etat Rompus ». Les emplois sur rompus forment ainsi un sous ensemble des emplois délégués.
Congé pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT)	Période sabbatique de 6 mois ou 1 an, accordée sur leur demande aux enseignants-chercheurs, soit au titre de leur établissement (conseil scientifique), soit au titre du conseil national des universités, au vu d'un projet présenté par le candidat. Le bénéficiaire du CRCT est déchargé de son enseignement. Il continue de percevoir la rémunération correspondant à son grade.
Délégation	Modalité dérogatoire des personnels enseignants-chercheurs, prononcée par arrêté ministériel après consultation du conseil d'administration restreint et avis favorable du président ou du directeur de l'établissement. La délégation a une durée variable selon le statut de l'enseignant, elle permet à celui-ci de poursuivre ses activités dans un autre établissement (public ou privé, en France ou à l'étranger) tout en étant payé par son établissement d'origine.
V - REMUNERATIONS	
Rémunération principale	<p>Elle est déterminée par le corps, le grade et l'échelon. Effectivement, le déroulement de carrière des fonctionnaires s'inscrit dans une grille définissant pour chaque corps et grade le temps moyen de passage d'échelon à l'autre ainsi que l'indice afférent à chaque échelon. Ainsi à chaque échelon correspond un indice et une durée de passage pour accéder à l'échelon supérieur.</p> <p>A partir de là, la rémunération brute, ou traitement, est obtenue en multipliant l'indice associé à l'échelon de l'agent par la valeur du point d'indice (VPI) de la fonction publique.</p> <p>Notons que dans le traitement principal, s'ajoute à ce traitement l'indemnité de résidence (3% du traitement) ainsi que le Supplément Familial de Traitement fixé selon l'indice et le nombre d'enfants.</p>
Indemnités et primes	Ce sont des rémunérations accessoires versées globalement aux agents d'un même corps ou d'un même grade. Certaines autres sont liées à la situation individuelle des agents.
LES PRIMES DES ENSEIGNANTS	

Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)	Elle est versée à tous les Professeurs des Universités, Maître de Conférences, assistants, associés et ATER affectés dans un établissement d'enseignement supérieur. Son montant est fixé par arrêté ministériel et est identique pour tous les enseignants.
Prime d'Excellence scientifique (PES)	Pour reconnaître l'engagement des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans l'activité de recherche, la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) a évolué en une prime d'excellence scientifique, depuis septembre 2009. Cette prime peut être attribuée aux enseignants-chercheurs, dont les professeurs et maîtres de conférences hospitalo-universitaires et de médecine générale, aux chargés et directeurs de recherche, dont l'activité scientifique est jugée d'un niveau élevé ainsi que lorsqu'ils exercent une activité d'encadrement doctoral. Pour en bénéficier, les enseignants-chercheurs et chercheurs doivent effectuer un service d'enseignement de 42 heures de cours ou 64 heures de TD. Cette prime, d'un montant minimal de 3 500 euros, peut atteindre 15 000 euros, et un montant plus élevé pour les lauréats d'une distinction scientifique de niveau international.
Prime de Responsabilité Pédagogique (PRP)	parfois appelée prime-décharge : Elle est attribuée aux enseignants-chercheurs ainsi qu'aux hospitalo-universitaires qui exercent une responsabilité pédagogique particulière au sein de l'établissement. La liste des activités et le montant maximum de la prime sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration, après avis du CEVU (Conseil des Etudiants et de la Vie Universitaire). La décision d'attribution individuelle relève du Président de l'Université, après avis des conseils. Son montant est variable.
Prime de Charges Administratives (PCA)	parfois appelée prime-décharge : elle est attribuée aux enseignants-chercheurs ainsi qu'aux hospitalo-universitaires qui exercent une responsabilité particulière au sein de l'établissement. La liste des fonctions et le montant maximum de la prime sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration. La décision d'attribution individuelle relève du Président de l'Université, après avis du CA. Son montant est variable.
Prime d'Administration	Elle est versée au Président de l'Université et son montant est fixé par arrêté ministériel.
LES PRIMES BIATSS	
Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)	Elle est versée aux fonctionnaires des corps administratifs et des bibliothèques, de catégories B et C dont la rémunération est inférieure ou égale à l'indice brut 380. Elle est modulable et réduite au prorata en cas de temps partiel. L'IAT n'est pas cumulable avec une indemnité pour travaux supplémentaires.
Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS)	Elle est attribuée aux personnels fonctionnaires des corps administratifs et des bibliothèques, de catégories A et B et sous condition d'indice. Elle est modulable, ses taux annuels sont indexés sur l'évolution du point d'indice. Elle est réduite proportionnellement en cas de temps partiel. Elle ne peut pas être attribuée aux agents logés par nécessité absolue de service et elle n'est pas cumulable avec l'IAT, ni avec une autre indemnité pour travaux supplémentaires.
Prime de Participation à la Recherche Scientifique (PPRS)	Elle est versée aux personnels fonctionnaires des corps techniques de Recherche et de Formation, qu'ils soient de catégorie A, B ou C. Cette prime prévoit un montant moyen pour chaque corps (éventuellement grade) des agents concernés. Son montant est modulable jusqu'à deux fois le montant moyen, voire exceptionnellement 3 fois ce montant.
Prime attribuée aux fonctionnaires affectés au traitement de l'Information	Elle est versée aux ingénieurs et techniciens affectés à un centre informatique de traitement de l'information. Son montant est variable selon le grade, la fonction et l'ancienneté de l'agent dans sa fonction.
Indemnités spécifique des personnels des bibliothèques	Les statuts des personnels des bibliothèques prévoient un certain nombre d'indemnités spécifiques selon le corps et le grade (prime de technicité pour les bibliothécaires, adjoints et assistants, prime de conservateur pour les conservateurs, indemnité de chaussure et de petit équipement et prime pour travaux dangereux, insalubres et salissants pour les magasiniers).

Glossaire

A	A, B, C	Désignation des catégories de la Fonction Publique
	ADJENES	Adjoint d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	ADMENESR	Administrateur En. De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
	AENES	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	ASI RF	Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation
	ATER	Attaché Temporaire de Recherche et d'Enseignement
	ATRF	Adjoint Technique de Recherche et de Formation
B	BAP	Branche d'Activité Professionnelle
	BIATSS	personnel des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Santé et Social
C	CA	Conseil d'Administration
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CHS	Comité d'Hygiène et Sécurité
	CNU	Conseil National des Universités
	COSAC	Comité des) uvres Sociales et d'Action Sociale
	CRCT	Congé pour Recherche et Conversion Thématique
	CTP	Commission Technique Paritaire
D	DACASS	Direction de l'Action Culturelle, Sociale et Sportive
E	EPCSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
	ETP	Equivalent Temps Plein
	ETPT	Equivalent Temps Plein Travaillé
H	HC	Heures Complémentaires
	HETD	Heures Equivalent Travaux Dirigés
I	IAT	Indemnité d'Administration et de Technicité
	IFTS	Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires
	IGE RF	Ingénieur d'Etude de Recherche et Formation
	IGR RF	Ingénieur de Recherche de Recherche et Formation
	ITRF	Ingénieurs, Techniciens Recherche et Formation
L	LRU	Liberté et Responsabilité des Universités
M	MCF	Maîtres de Conférences
N	NBI	Nouvelle Bonification Indiciaire
	PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
	PES	Prime d'Enseignement Supérieur
	PES (ex PEDR)	Prime d'Excellence Scientifique
	PLP	Professeur des Lycées Professionnels
	PPRS	Prime de Participation à la Recherche Scientifique
	PR	Professeur des Universités
	PRAG	Professeurs Agrégés
	PRCE	Professeurs Certifiés
	PRES	Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur
	PRP	Prime de Responsabilités Pédagogiques
R	RCE	Responsabilités Compétences Elargies
	RTP	Rompu de Temps Partiel

S	SAENES	Secrétaire administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	SFT	Supplément Familial de Traitement
	SST	Sauveteur et Secouriste du Travail
T	TCH RF	Technicien de recherche et de formation
U	UFR	Unité de Formation et de Recherche
	UVSQ	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

